



Assemblée générale

Distr. générale
3 décembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 166 de l'ordre du jour

Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité

Rapport sur l'exécution du budget du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	9
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays.	11
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	35
A. Ressources financières	35
B. Ressources financières du Centre de services régional	36
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources	37
D. Évolution des dépenses mensuelles	38
E. Autres recettes et ajustements	38

* Nouveau tirage pour raisons techniques (26 avril 2016).



F.	Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome.....	39
G.	Contributions non budgétisées.....	39
IV.	Analyse des écarts.....	39
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	44
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/306 du 25 juin 2015.....	45

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et les objectifs du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) est mise en évidence dans plusieurs tableaux du cadre de budgétisation axé sur les résultats.

Les dépenses de fonctionnement de l'UNSOA pour l'exercice considéré se sont élevées à 485,9 millions de dollars, soit un taux d'exécution du budget de 99,2 % (contre 436,9 millions de dollars pour l'exercice précédent, pour un taux d'exécution du budget de 98,5 %).

Les dépenses au titre du personnel en tenue ont été inférieures de 2,6 millions de dollars au montant approuvé et les dépenses au titre du personnel civil ont été inférieures de 2,2 millions de dollars. Ces économies ont été en partie contrebalancées par l'augmentation de 0,7 million de dollars des dépenses opérationnelles.

La sous-utilisation des crédits ouverts au titre du personnel en tenue s'explique principalement par le fait que la relève des contingents a concerné moins de personnes que prévu; par la finalisation tardive d'un nouveau contrat d'approvisionnement pour tenir compte des soldats supplémentaires et des nouveaux entrepôts sur le théâtre des opérations; et par la réduction des effectifs de police, qui sont passés de 260 à 120 policiers, en vue de renforcer d'autant les unités de police constituées. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre du personnel civil est largement imputable au fait que les taux de vacance moyens effectifs sont plus élevés que ceux qui étaient prévus au budget. La légère augmentation des dépenses opérationnelles s'explique quant à elle principalement par le déploiement de deux avions supplémentaires et, par conséquent, par l'augmentation de la consommation de carburant. La plupart des dépenses supplémentaires ont été compensées par la baisse des dépenses effectuées au titre des transmissions.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	113 298,2	110 740,5	2 557,7	2,3
Personnel civil	54 114,2	51 871,3	2 242,9	4,1
Dépenses opérationnelles	322 555,7	323 276,9	(721,2)	(0,2)
Montant brut	489 968,1	485 888,7	4 079,4	0,8
Recettes provenant des contributions du personnel	4 486,1	4 582,1	(96,0)	(2,1)
Montant net	485 482,0	481 306,6	4 175,4	0,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	489 968,1	485 888,7	4 079,4	0,8

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Contingents	21 586	21 302	1,3
Police de l'Union africaine	260	109	58,1
Unités de police constituées de l'Union africaine	280	280	0,0
Personnel recruté sur le plan international ^d	279	225	19,4
Personnel recruté sur le plan national ^d	191	153	19,9
Volontaires des Nations Unies	17	10	41,2
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	2	1	50,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^d Compte tenu des informations budgétaires combinées du Bureau d'appui et des postes du Centre de services régional financés par le budget du Bureau d'appui.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget pour le fonctionnement du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, dont le montant brut s'élevait à 497 210 200 dollars (montant net : 492 687 600 dollars), était présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 11 février 2014 (A/68/745). Il prévoyait le déploiement de 21 586 militaires, 540 policiers de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), dont 280 membres d'unités de police constituées, 281 membres du personnel recrutés sur le plan international [dont 2 occupant des emplois financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)], 191 membres du personnel recrutés sur le plan national (dont 35 administrateurs) et 17 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport du 2 mai 2014, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 494 968 100 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (A/68/782/Add.9, par. 38).

3. Par sa résolution 68/298, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 489 968 100 dollars bruts (485 482 000 dollars nets) destinés à financer le fonctionnement du Bureau d'appui au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat concernant l'appui à l'AMISOM dans sa résolution 1863 (2009) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat applicable à l'exercice considéré est celui que le Conseil a défini dans ses résolutions 2093 (2013), 2102 (2013), 2124 (2013), 2182 (2014) et 2232 (2015).

5. L'UNSOA a pour mandat de fournir un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM pour aider le Gouvernement somalien à stabiliser le pays, à faciliter l'acheminement de l'assistance humanitaire et à créer des conditions propices à la stabilisation, à la reconstruction et au développement durable de la Somalie.

6. Le Conseil de sécurité, par sa résolution 2102 (2013) a en outre décidé de créer la Mission d'Assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), dont le siège se trouve à Mogadiscio, avec le Bureau d'appui dans le cadre de la mission intégrée, et il a chargé le Bureau, par sa résolution 2093 (2013), de fournir des services d'appui à la MANUSOM. L'UNSOA fournit un appui administratif, financier et technique à la mission intégrée dans toute la Somalie. Dans sa résolution 2232 (2015), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MANUSOM jusqu'au 30 mars 2016.

7. Le Conseil a également décidé, par sa résolution 2124 (2013), que l'UNSOA devait appuyer l'armée nationale somalienne en lui fournissant des vivres et de l'eau, du carburant, des moyens de transports, des tentes et des moyens d'évacuation sanitaire intrathéâtre et que cet appui exceptionnel se limiterait aux

opérations menées conjointement par l'armée nationale somalienne et l'AMISOM. Le Conseil a en outre décidé que cet appui serait financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

8. Dans le cadre de cet objectif général, l'UNSOA a contribué à un certain nombre de réalisations, au cours de l'exercice budgétaire, en exécutant les principaux produits exposés dans les tableaux ci-après.

9. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2014/15, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

10. L'exercice considéré a été marqué par la consolidation de l'expansion de l'AMISOM, que le Conseil de sécurité avait autorisée dans sa résolution 2124 (2013) lors de l'exercice précédent, et par l'offensive militaire lancée contre les Chabab. L'AMISOM a mené des opérations conjointes avec l'armée nationale somalienne au cours de l'exercice considéré, notamment l'« Opération océan Indien » qui a débuté en août 2014 et a permis de reprendre un certain nombre de villes et de territoires du centre-sud de la Somalie.

11. Dans l'ensemble, l'UNSOA est parvenu à appliquer son mandat en soutenant efficacement les opérations de l'AMISOM, en particulier l'« Opération océan Indien », et en renforçant la présence de la MANUSOM en Somalie, en appuyant ses travaux de fond et son installation dans un nouveau quartier général provisoire. Le Bureau a exécuté son mandat en fournissant des services sur le terrain suivant un ensemble de modalités se caractérisant par un nombre réduit de fonctionnaires, de fournisseurs extérieurs et de soldats de l'AMISOM.

12. L'UNSOA fournit à l'AMISOM et à la MANUSOM un appui logistique à partir de son quartier général et de sa base de soutien logistique principale de Mogadiscio ainsi que depuis les bureaux et bases de Nairobi et Mombasa (Kenya) et les centres d'appui situés dans les secteurs couverts par l'AMISOM en Somalie. Les opérations menées en Somalie ont porté sur la gestion de l'exécution et des aspects tactiques des activités tandis que celles menées à Nairobi ont porté plus particulièrement sur les politiques, la gestion financière, la planification stratégique, les fonctions administratives et les services de gestion. La Base d'appui de Mombasa a offert un appui logistique à la chaîne d'approvisionnement de l'UNSOA. Le Bureau d'appui a lancé la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement, dont la mise en œuvre se fera en plusieurs étapes et qui doit être menée à terme en juin 2016. Des projets pilotes ont aussi été lancés en vue de mesurer les effets de cette évolution des modèles de fonctionnement pour pouvoir décider de la manière de structurer le Bureau d'appui à l'avenir. À la fin de l'exercice considéré, l'UNSOA a mis en place, dans les limites des ressources disponibles, un centre d'assistance pour les services administratifs afin de pallier le défaut d'échange d'information constaté en interne et de fournir un appui aux clients dans les domaines de la gestion des ressources humaines et des finances. Le personnel du centre d'assistance donne suite aux demandes soit en réglant

immédiatement le problème, soit en communiquant avec les départements du Bureau d'appui ou avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) pour trouver une solution.

13. La priorité de l'UNSOA pour l'exercice considéré consistait à fournir à l'AMISOM de manière intégrée son dispositif d'appui logistique pour lui permettre de s'acquitter de son mandat, notamment dans le cadre de sa campagne militaire contre les Chabab. Bien que les opérations de l'AMISOM aient été largement concluantes et que la MANUSOM ait progressé avec le Gouvernement dans le domaine politique et en matière de stabilisation, l'action du Bureau d'appui continue de pâtir de l'insécurité qui règne dans le centre-sud de la Somalie.

14. Les activités de construction ont porté sur : le fonctionnement et l'entretien des camps de l'AMISOM et d'autres installations et pôles du secteur; la construction de quelques camps militaires et la mise à niveau de certaines installations de l'UNSOA et de la MANUSOM; et la distribution d'eau potable et l'offre de services de gestion des déchets. La construction de camps a progressé à des vitesses inégales dans les différents secteurs. Dans le secteur 2 (Kismaayo), il n'y a pas eu de travaux de grande ampleur car les autorités locales n'ont pas mis à disposition les terrains nécessaires. Dans les secteurs 3 (Baidoa) et 4 (Beledweyne), les travaux prévus pour l'exercice considéré ont été menés à bien et la deuxième phase de développement a été engagée. La mise à niveau des installations civiles s'est poursuivie à Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne, Baledogle et Dhobley compte tenu de l'augmentation des besoins dans toutes ces régions. Les progrès ont varié d'une région à l'autre et l'insécurité, le manque d'efficacité des sous-traitants et la lenteur des procédures d'approvisionnement ont entraîné des retards. La première phase de développement était achevée à 95 % dans les deux pôles de secteur de Baidoa et Beledweyne à la fin de l'exercice considéré. Le Bureau d'appui a contribué à la création du nouveau quartier général provisoire de la MANUSOM (« Villa Nabad »), qui a ouvert ses portes en mai 2015.

15. L'UNSOA a fourni un appui dans le domaine des transports terrestres en vue de l'acquisition, de l'exploitation et de l'entretien de véhicules et embarcations appartenant à l'ONU ainsi qu'à l'AMISOM et aux partenaires, ainsi que de leurs pièces de fixation. Il a soutenu la flotte existante mais n'a pas été en mesure de se procurer plus de matériel, comme il était prévu, en raison de besoins concurrents dans d'autres domaines, notamment pour les services aéronautiques. Au cours de l'exercice considéré, l'UNSOA a exploité et entretenu 821 véhicules appartenant à l'ONU et a contribué au maintien en condition de 501 pièces appartenant à l'AMISOM et aux partenaires.

16. Le Bureau d'appui a continué d'aider l'AMISOM dans le domaine du contrôle des mouvements, qui est resté une part essentielle de son soutien, notamment en organisant la relève des contingents de la Mission, en assurant le transport des personnes et en fournissant des services de fret pour les marchandises, le matériel et les fournitures, y compris les vivres. L'AMISOM et le Bureau d'appui ont continué d'être approvisionnés par différents moyens, essentiellement par fret maritime, le transport pouvant être assuré directement par les fournisseurs jusqu'à Mogadiscio et Kismaayo, ou par des bateaux affrétés par l'UNSOA depuis Mombasa. Au cours de l'exercice considéré, l'UNSOA a relevé, déployé et rapatrié 13 975 soldats; transporté 2 050 conteneurs et 2 121 645 kilogrammes de marchandises en vrac entre Mombasa et Mogadiscio/Kismaayo à bord de 26 navires affrétés. En outre, le

Bureau d'appui a aidé deux pays fournissant des contingents à assurer la relève de leurs ressortissants.

17. L'UNSOA a assuré l'entretien de 14 aéronefs affrétés, dont 4 à voilure fixe et 10 hélicoptères, et géré 8 586 heures de vol pour le transport de passagers, de patients et de fret à destination et en provenance de divers sites de Somalie, du Kenya et de la région. Comme lors de l'exercice précédent, l'appel lancé à la communauté internationale par le Directeur de l'UNSOA et le Représentant spécial du Président de l'Union africaine pour l'obtention de moyens logistiques est resté sans réponse et le déploiement des 12 aéronefs militaires prévus n'a pas eu lieu. Le Bureau d'appui a eu beaucoup de mal à ravitailler les soldats au front en raison de l'insécurité persistante qui régnait sur les principales voies d'approvisionnement et, parfois, de l'impraticabilité des routes du fait de leur mauvais état. De ce fait, la fourniture de moyens de subsistance est demeurée tributaire de l'appui aérien à un coût très élevé. Il a donc fallu affecter à titre prioritaire aux services de transport aérien des ressources qui étaient prévues pour d'autres domaines, par exemple les transports terrestres.

18. En ce qui concerne les services des communications et de l'informatique pendant l'exercice considéré, l'UNSOA a maintenu les moyens en place à Mogadiscio tout en renforçant les structures existantes et en offrant davantage de services dans les secteurs 2, 3 et 4.

19. Les services médicaux sont restés l'un des aspects les plus importants du dispositif d'appui logistique fourni à l'AMISOM. Le Bureau d'appui a financé 30 centres médicaux de niveau I, soit davantage que pendant l'exercice précédent (28), et il en a ouvert de nouveaux à Johar et Kismaayo. Il a également ouvert quatre cliniques de niveau II à Mogadiscio, Dhobley, Baidoa et Beledweyne au cours de l'exercice considéré. L'UNSOA a continué de soutenir le dispositif de secours d'urgence de l'ONU situé à Mogadiscio. Durant l'exercice considéré, les dispositifs d'évacuation sanitaire aérienne des membres du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM ont été maintenus et 569 patients ont ainsi été évacués vers des centres médicaux de niveaux III et IV à Nairobi et dans d'autres lieux d'évacuation approuvés. L'UNSOA a procuré des fournitures médicales et des consommables aux centres qu'il soutient.

20. Le Bureau d'appui a continué de fournir des vivres et du carburant dans le centre-sud de la Somalie grâce à des contrats clefs en main. Au cours de l'exercice considéré, un nouveau prestataire clefs en main a été mobilisé pour fournir du carburant aviation à Mogadiscio, Baidoa, Kismaayo, Baledogle, Garowe, Hargeisa, Wajir et Nairobi.

21. Dans le cadre du dispositif d'appui logistique du Bureau de l'ONU, le Service de la lutte antimines a assuré la protection et la mobilité de la force en formant, en équipant et en encadrant des équipes de l'AMISOM chargées de la lutte contre les engins explosifs improvisés et de leur neutralisation dans tous les secteurs. Le Service a également aidé à assurer la protection des convois face aux dangers que présentaient les engins explosifs sur les principales voies d'approvisionnement.

22. Afin de rendre l'AMISOM conforme aux normes de l'ONU en vertu de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité, le Bureau d'appui a poursuivi son programme de renforcement des capacités dans tous les domaines couverts par le dispositif d'appui logistique. Il a assuré une formation préalable au déploiement

pour 2 310 membres du personnel de l'AMISOM, dont 773 qui ont reçu une formation dans leur pays d'origine avant la rotation du personnel et 1 537 qui l'ont reçue en cours de mission et ont également suivi un programme de remise à niveau dans le domaine du soutien logistique.

23. Le Bureau d'appui a continué de fournir à l'AMISOM, avec l'aide d'un prestataire privé, un appui en matière de communication stratégique. Un nouveau contrat, négocié au cours de l'exercice considéré, a permis à l'AMISOM de réduire considérablement les coûts en limitant les doubles emplois et de recevoir plus de services d'information. L'AMISOM a ainsi pu mener davantage d'activités de sensibilisation auprès du public visé à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et a pu s'adresser à l'importante communauté de Somaliens vivant à l'étranger. Le prestataire a mené des enquêtes sur la connaissance des activités de l'AMISOM au sein de la population jusque dans le centre de Mogadiscio, hors de l'enceinte protégée de l'AMISOM. Une enquête annuelle de perception menée par le fournisseur de services d'appui en matière d'information a révélé que les activités de l'AMISOM étaient de mieux en mieux connues en Somalie. L'enquête a également permis de mettre au point des messages et produits ciblés afin de transformer cette sensibilisation en soutien à l'AMISOM.

24. Les activités du Bureau d'appui ont continué d'être entravées par les mêmes facteurs externes que lors des périodes précédentes. Premièrement, l'insécurité persistante a ralenti les travaux de construction des centres d'appui logistique prévus dans les secteurs. Les retards pris dans les projets de construction ont eu des répercussions sur les services assurés dans nombre de domaines, notamment les travaux d'ingénierie, les services des communications et de l'informatique et les transports. Les travaux d'ingénierie ont également souffert du refus des autorités locales de donner accès aux terrains nécessaires à la construction. Les principaux itinéraires de ravitaillement sont restés inaccessibles, ce qui a retardé l'acheminement du matériel et des biens et freiné l'avancement des travaux. De plus, l'insécurité régnant dans la région a contraint le Bureau d'appui à continuer de recourir largement aux moyens aériens pour transporter les marchandises et donc à acquérir plus de cellules et à utiliser plus largement les moyens existants. Enfin, l'Union africaine n'a pas été en mesure de déployer 12 appareils militaires comme il était prévu qu'elle le fasse au cours de l'exercice considéré. Ce manque de moyens a donc eu pour effet de limiter les activités de l'AMISOM.

25. Le taux effectif moyen de vacance de postes du personnel civil s'est établi à 20,6 % de l'effectif autorisé pour l'exercice, soit un niveau supérieur au taux de 12,3 % enregistré au cours de l'exercice 2013/14. Cette augmentation s'explique principalement par les besoins concurrents de l'UNSOA et de la MANUSOM. Le taux effectif de vacance de postes a été plus élevé que prévu pour le personnel recruté sur le plan international (19,4 % contre un taux prévu de 10 %), les administrateurs (28,6 % contre 10 % prévus), et les agents des services généraux recrutés sur le plan national (17,9 % contre 15 %).

C. Activités d'appui de la mission

26. L'UNSOA a continué d'appliquer sa stratégie initiale d'appui à l'AMISOM en utilisant à la fois ses compétences techniques internes et des services externes sous-traités auprès d'entités commerciales, ainsi qu'en renforçant et employant ses

propres capacités et celles de l'AMISOM. Il a poursuivi avec l'AMISOM et des entreprises extérieures divers partenariats, où chaque partie a apporté les ressources nécessaires à l'exécution de certaines tâches. Ces partenariats ont permis à l'UNSOA d'opérer plus efficacement dans des conditions de sécurité précaires, de réduire les besoins en personnel et d'autres coûts et de conférer à l'AMISOM la maîtrise de ses opérations d'appui tout en facilitant ses efforts de renforcement de ses capacités.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

27. L'UNSOA a continué de fournir des services administratifs et des services d'appui logistique à la MANUSOM, notamment pour l'entretien et la construction de bureaux et de logements; les soins de santé; la mise en place et la maintenance d'une infrastructure informatique; les opérations de transport aérien, maritime et terrestre; les opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement; les services de lutte antimines; et les services de sécurité. En outre, l'UNSOA a fourni un appui administratif au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée. Il a également continué de coopérer et de se concerter avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (BNUUA) en ce qui concerne les questions stratégiques dont se préoccupe la Commission de l'Union africaine.

28. Suite à l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), au déploiement d'Umoja-Démarrage et à la réorganisation du Centre de services régional en plusieurs services polyvalents au cours de la période 2013/14, le Centre a mis l'accent sur la stabilisation de son modèle de prestation de services tout en continuant d'améliorer l'efficacité de ses services au cours de la période 2014/15. Le Centre de services régional a établi un plan de gestion prévisionnelle des besoins en personnel afin de déterminer quels facteurs influeraient sur les besoins en ressources du Centre, y compris la mise en place d'Umoja-Extension 1 prévue en novembre 2015 et en avril 2016, qui aura des conséquences notables sur les services du Centre en matière de paiements ainsi versement des indemnités et prestations. À mesure que le Centre de services régional se développe, sa dotation en effectifs devra suivre l'évolution des besoins de ses missions clientes. Dans ce contexte, le Centre a fait l'objet d'un examen des besoins en personnel civil au cours de l'exercice 2014/15, qui a donné lieu à une proposition de réorganisation des postes consistant notamment à nationaliser 68 postes locaux et à supprimer sept postes faisant l'objet d'un recrutement international dès la période 2015/16.

29. La part des crédits approuvés pour le Centre de services régional pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 s'élevait à 2 359 600 dollars. Durant l'exercice considéré, les dépenses du Centre se sont établies à 1 934 600 dollars, soit 18 % de moins (425 000 en chiffres bruts) que le montant prévu au budget.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

30. Afin de garantir l'efficacité de son partenariat avec l'AMISOM et l'armée nationale somalienne, de leur planification conjointe et de la coordination de l'appui logistique qu'il leur fournit, le Bureau d'appui a continué de réunir régulièrement ses équipes spéciales, notamment par le biais du Centre commun d'opérations d'appui. Les deux missions ont également tenu des réunions au niveau de leurs dirigeants pour définir les orientations stratégiques de l'exécution de leurs mandats.

31. Le Directeur de l'UNSOA a fréquemment consulté le siège de l'Union africaine, le Représentant spécial de l'AMISOM, le Commandant de la Force, les pays fournissant des contingents et des policiers, le Gouvernement fédéral somalien, le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine et les États Membres, y compris les membres du Conseil de sécurité, en vue de mobiliser et de coordonner l'appui fourni à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne. Il a également assisté aux réunions du Comité de coordination des opérations militaires de l'AMISOM à Addis-Abeba.

32. L'UNSOA a continué de participer aux réunions de l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : fourniture d'un soutien logistique

33. L'appui logistique fourni par l'UNSOA a pris la forme de services logistiques, administratifs et techniques efficaces et efficients aux troupes de l'AMISOM, aux policiers de l'Union africaine, au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et à la MANUSOM. Dans le cadre de l'exécution de son mandat, l'UNSOA a assuré diverses fonctions d'appui : services administratifs; entretien et construction de bureaux et de logements; soins de santé; mise en place et entretien d'une infrastructure dans les domaines de l'informatique et des communications; services de transport aérien, maritime et terrestre; approvisionnement et reconstitution des stocks; lutte antimines; services de sécurité.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience du dispositif de soutien logistique fourni par l'ONU à la Mission de l'Union africaine en Somalie

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Achèvement de la construction d'un camp en dur pouvant accueillir 9 350 agents en tenue de l'AMISOM (2012/13 : 95 % des travaux réalisés pour 6 800 agents; 2013/14 : 100 % des travaux réalisés pour 6 800 agents; 2014/15 : 100 %)

Les travaux ont été achevés à 40 % dans quatre des six secteurs dans lesquels l'UNSOA fournit un appui à l'AMISOM (Dhobley, Baidoa, Beledweyne et Baledogle). Les chantiers ont pris du retard en raison de l'insécurité, du travail insuffisant des fournisseurs et sous-traitants ainsi que des retards pris dans la passation des marchés et la livraison des matériaux.

Les travaux dans les secteurs de Kismaayo et de Johar n'ont pas pu commencer, faute de terrains disponibles.

Des camps pouvant accueillir un effectif de 2 550 agents de l'AMISOM ont été construits.

1.1.2 Réduction de l'écart entre les vérifications physiques et les registres de biens durables (2012/13 : 94 %; 2013/14 : 99 %; 2014/15 : 99 %)

Objectif atteint : à l'exercice 2014/15, les résultats des vérifications physiques correspondaient à 100 % aux informations figurant aux registres des biens durables.

1.1.3 Réduction de la valeur d'inventaire des articles conservés en stock pendant plus de 12 mois (2012/13 : 39 %; 2013/14 : 25 %; 2014/15 : 20 %)

39 % des biens ont été conservés en stock pendant plus de 12 mois. Ce niveau, plus élevé que prévu, ne correspond pas à un excédent, mais est nécessaire pour permettre à l'UNSOA d'exécuter son mandat, notamment en vue de l'expansion et des déploiements, qui n'avaient jusque-là pas pu avoir lieu en raison de contraintes de logistiques ou de problème de sécurité.

1.1.4 Utilisation maximale des sièges pour les vols de passagers prévus (2012/13 : 85 %; 2013/14 : 85 %; 2014/15 : 85 % de taux d'utilisation)

Lors des vols, 49 % des sièges étaient utilisés. L'appareil, qui transportait aussi des marchandises diverses, était toutefois à pleine capacité. Au cours de la période considérée, les passagers et le fret ont été répartis de manière à ce que le poids des appareils soit optimal, conformément aux conditions contractuelles et prescriptions de sécurité. L'UNSOA a aussi acheté un avion permettant de transporter un plus grand nombre de passagers (72 contre 50).

1.1.5 Réduction du nombre d'agents de l'AMISOM victimes de restes explosifs de guerre et d'engins explosifs improvisés dans tous les secteurs opérationnels (2012/13 : 4 décès; 2013/14 : pas de décès; 2014/15 : pas de décès)

Objectif atteint : au cours de la période considérée, aucun décès n'a été provoqué par des restes explosifs de guerre ou des engins explosifs improvisés. Dans le cadre de son programme d'encadrement, le Service de la lutte antimines de l'ONU a fourni des équipements, organisé des séances de formation et mis des spécialistes de la neutralisation des engins explosifs, y compris improvisés, à la disposition des équipes de l'AMISOM. Celles-ci ont mené 62 interventions à la suite d'incidents survenus lors d'opérations de déminage, et neutralisé 1 838 engins.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Militaires et personnel de police		
Services de déploiement, de relève et de rapatriement nécessaires à l'AMISOM pour un effectif moyen de 22 126 agents en tenue	13 975	Agents de l'AMISOM ont bénéficié de services de déploiement, de relève et de rapatriement. En raison d'exigences opérationnelles, l'AMISOM a réduit le nombre de relèves. En outre, deux pays fournisseurs de contingents assurent eux-mêmes la relève de leurs ressortissants.
Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant aux contingents correspondant à un effectif moyen de 21 866 agents en tenue (militaires et unités de police constituées), conformément à la politique de l'ONU	61 %	Du matériel appartenant aux contingents qui avait été déployé a fait l'objet d'inspections trimestrielles. En moyenne, 5 734 articles de matériel majeur ont été entretenus en théâtre. Ce résultat, moins élevé que prévu, tient à l'annulation, pour des raisons de sécurité, de plusieurs inspections qui devaient avoir lieu au dernier trimestre 2014. En outre, toujours pour des raisons de sécurité, l'équipe d'inspection n'a pu accéder au reste du matériel, celui-ci ayant été déployé sur la ligne de front ou affecté à d'autres opérations.
Stockage et fourniture de rations fraîches pour un effectif moyen de 21 866 agents en tenue de l'AMISOM (militaires et unités de police constituées)	21 582	Agents en tenue de l'AMISOM ont bénéficié de rations séchées, réfrigérées, fraîches et surgelées.
Stockage et distribution de 14 jours de rations de combat et d'eau en bouteille pour un effectif de 22 126 agents en tenue de l'AMISOM déployé en totalité	11	Jours de rations de combats ont été stockés pour tout le personnel en tenue de l'AMISOM. Toutefois, certains agents en tenue n'ont pas eu d'eau potable.
Personnel civil		
Administration d'un effectif moyen de 480 membres du personnel civil, dont 273 agents recrutés sur le plan international, 188 agents recrutés sur le plan national, 2 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 17 Volontaires des Nations Unies (non compris les 9 agents en poste au Centre de services régional)	389	Au cours de la période considérée, administration d'un effectif moyen de : Fonctionnaires de l'UNSOA, dont 225 agents recrutés sur le plan international, 153 recrutés sur le plan national, 1 membre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 10 Volontaires des Nations Unies
Dispositifs de coordination et de responsabilité		
Inspection et comptabilisation de 100 % du matériel appartenant à l'ONU	94,5 %	L'UNSOA a inspecté et comptabilisé :
	98 %	Des biens durables
	99,8 %	Des biens non durables
		Des immobilisations corporelles appartenant à l'ONU.

Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM	<p>Le reste du matériel n'était pas accessible, car déployé en théâtre.</p> <p>Non Le matériel appartenant à l'ONU a fait l'objet d'un inventaire physique au moins une fois par an.</p>
Coordination de l'appui fourni à l'AMISOM par l'ONU (contributions statutaires et volontaires) et par des mécanismes bilatéraux, dans le cadre de réunions hebdomadaires avec les donateurs bilatéraux	<p>Oui Lors de la session ordinaire, présidée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie à Nairobi, le Directeur de l'UNSOA a informé la communauté internationale de l'état de l'appui et du financement apportés à l'AMISOM. En outre, tout au long de l'exercice, l'UNSOA a tenu des séances spéciales avec la communauté des donateurs en Somalie et au Kenya.</p>
Coordination de l'application du dispositif de soutien logistique de l'ONU, dans le cadre de réunions hebdomadaires avec l'AMISOM	<p>Oui Le Centre commun d'opérations d'appui a continué de coordonner l'appui apporté à l'AMISOM en tenant des réunions hebdomadaires tout au long de l'exercice. Le Directeur de l'UNSOA a participé au Forum de coordination entre les responsables de l'AMISOM et ceux des Missions des Nations Unies et tenu des réunions régulières sur la fourniture de l'appui logistique avec le Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, le commandant de la Force et les commandants de secteur. Il a aussi participé aux réunions du Comité de coordination des opérations militaires au siège de l'Union africaine et tenu des réunions avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, la Commission de l'Union africaine, les principaux partenaires et les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM pour mieux coordonner l'appui.</p>

Installations et infrastructures

Exploitation et entretien de 20 camps dans le secteur 1, pouvant accueillir jusqu'à 8 330 agents en tenue; de 18 installations à Mogadiscio; de 3 plateformes logistiques de secteur (Baidoa, Beledweyne et Kismaayo); du quartier général régional de la Mission à Beledweyne; de 4 locaux utilisés par du personnel civil sur 4 sites (Nairobi, Base d'appui de Mombasa, aéroport Wilson et aéroport JKI)

- L'UNSOA a assuré l'exploitation et l'entretien de :
- 20 Camps dans le secteur 1, pouvant accueillir jusqu'à 8 330 agents en tenue;
 - 18 Installations à Mogadiscio;
 - 4 Plateformes logistiques de secteur (Baidoa, Beledweyne, Baledogle et Dhobley);
 - 1 Quartier général régional de la Mission à Beledweyne;
 - 4 Locaux utilisés par du personnel civil sur 4 sites (Nairobi, Base d'appui de Mombasa, aéroport Wilson et aéroport JKI).

Appui technique à 55 positions tactiques de l'AMISOM situées dans 4 secteurs et soutien technique adapté aux unités de première ligne par l'approvisionnement en eau et en tentes	Elle a aussi assuré l'exploitation et l'entretien d'une plateforme de secteur provisoire à Kismaayo.
Appui en matière de gestion des installations à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée	Oui L'UNSOA a apporté un appui technique à 55 positions tactiques de l'AMISOM situées dans 6 secteurs et aux unités de première ligne par l'approvisionnement en eau et en tentes.
Construction de camps dans les secteurs 2, 3 et 4, pouvant accueillir un effectif de 850 personnes, et d'installations d'appui dans les plateformes de secteur sur 3 sites (services de gestion des déchets, routes de desserte, ateliers destinés à des opérateurs extérieurs)	Oui L'UNSOA a apporté un appui en matière de gestion des installations à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée.
Mise à niveau des camps et des installations en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle, dont la couverture renforcée pour les structures d'hébergement, et construction d'abris fortifiés sur 4 sites (Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne et Kismaayo)	30 % La construction des camps dans les secteurs 2, 3 et 4 et les installations d'appui dans les plateformes de secteur sur 3 sites (Baidoa, Beledweyne et Baledogle) a été achevée à 30 %.
Fourniture de services relatifs à l'eau, dont l'installation de 20 stations de traitement des eaux usées sur 20 sites; construction de 4 bassins d'oxygénation dans 4 secteurs; exploitation et entretien de 45 stations d'épuration des eaux appartenant à l'ONU sur 25 sites, de 5 stations de	6 ateliers ont été construits dans 4 secteurs. Les installations de gestion des déchets n'ont pas été mises en service en raison du retard pris dans l'attribution du marché et de l'arrivée tardive des contractants. Les routes n'ont pas été mises en place en raison des mauvaises conditions de sécurité et du retard pris dans la passation du marché.
	20 % Des camps et des installations ont été mis à niveau, y compris par l'installation d'une couverture renforcée pour les structures d'hébergement, conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle, et des abris fortifiés ont été construits sur 4 sites (Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne et Kismaayo).
	En juin 2015, 5 abris souterrains étaient en cours de construction à l'aéroport international de Mogadiscio, en application des recommandations en matière de sécurité formulées à la suite de l'attaque du 25 décembre 2014. La couverture renforcée contre les balles perdues, dont la mise en place a débuté à l'aéroport international de Mogadiscio, est à 30 % achevée.
	Non À la fin de l'exercice considéré, les 20 stations de traitement des eaux usées étaient encore en cours d'installation sur les 20 sites. Les travaux n'ont pas pu être menés à bien en raison des retards pris dans la livraison des stations et dans la passation des marchés. La

traitement des eaux usées sur 5 sites et de 649 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 280 sites

construction des 4 bassins d'oxygénation dans 4 secteurs n'a pas encore commencé.

L'UNSOA examine actuellement diverses possibilités, y compris celle d'utiliser un système autre que les bassins d'oxygénation.

L'UNSOA a assuré l'exploitation et l'entretien de 45 stations d'épuration des eaux appartenant à l'ONU sur 25 sites, de 8 stations de traitement des eaux usées sur 2 sites (aéroport international et stade de Mogadiscio) et de 649 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 280 sites.

Systèmes d'information géographique

Fourniture de services d'information géographique par la création et la mise à jour de 75 produits électroniques de cartographie; l'impression et la mise à jour de 85 cartes topographiques standard en courbes de niveau; la création, la mise à jour et la reproduction de 38 cartes urbaines à grande échelle et de 300 produits cartographiques spécialisés

75 Produits électroniques de cartographie ont été établis et distribués.

85 Cartes topographiques standard en courbes de niveau ont été établies et répertoriées.

40 Cartes urbaines à grande échelle ont été établies.

315 Cartes spécialisées ont été établies.

De plus, 25 présentations géographiques ont été établies ou mises à jour et toutes les cartes topographiques standard en courbes de niveau à l'échelle 1/50 000 ont été révisées et vérifiées.

Création, mise à jour et application d'un dispositif d'information sur la situation en temps quasi réel, afin d'aider l'UNSOA et le quartier général de l'AMISOM à planifier et mener les opérations

Oui Un dispositif d'information sur la situation a été créé et mis en service.

Analyse détaillée du terrain sur 70 sites essentiels dans le centre-sud de la Somalie, y compris des ponts et des aérodromes, destinée notamment à fournir des informations sur les infrastructures et sur le climat, le terrain et le sol

Oui Une analyse détaillée du terrain a été effectuée pour 70 sites essentiels dans le centre-sud de la Somalie, y compris des ponts et des aérodromes, afin notamment de fournir des informations sur les infrastructures et sur le climat, le terrain et le sol.

Création et application d'un outil géospatial de suivi et d'analyse des projets de développement concernant diverses entités somaliennes, afin de réduire les chevauchements d'activités et de fixer les priorités de façon pertinente

Oui Un outil géospatial a été mis au point et configuré en vue d'analyser et de suivre la situation.

Transports terrestres

Exploitation de 948 véhicules et embarcations appartenant à l'ONU et de leurs pièces de fixation (attelage/arrimage), à savoir 243 véhicules légers de transport de passagers, 181 véhicules à usage spécial, 14 ambulances, 52 véhicules blindés de transport de

821 Véhicules appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus, dont :

214 Véhicules légers de transport de passagers

26 Lots de matériel pour les installations d'aérodrome

personnel, 53 véhicules blindés, 22 lots de matériel pour les services d'appui au sol, 40 engins du génie, 62 engins de manutention, 51 remorques, 230 pièces de fixation, ainsi que 1 418 véhicules appartenant à l'AMISOM, et entretien de ces véhicules et pièces dans 10 ateliers sous contrat ou appartenant à des pays fournisseurs de troupes, répartis sur 6 sites

Fourniture de 16,3 millions de litres de carburant et lubrifiant destinés aux véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents sur 8 sites

Transports aériens

Fourniture d'un appui à la MANUSOM et à l'AMISOM au titre d'accords d'affrètement à long terme, de dispositifs de réserve, d'une assistance au niveau régional pour répondre à des besoins particuliers, de l'organisation de la relève des contingents avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et de dispositifs locaux de réserve pour les évacuations des malades et des blessés

Gestion et entretien de 12 aéronefs militaires sur 4 sites

- 9 Ambulances
- 25 Véhicules blindés de transport de troupes
- 42 Autobus
- 65 Engins du génie
- 52 Engins de manutention
- 36 Remorques
- 147 Camions
- 205 Attelages et attaches
- 501 Véhicules appartenant à l'AMISOM ou à des partenaires ont été exploités et entretenus, dont :
 - 169 Véhicules blindés de transport de troupes
 - 184 Camions
 - 8 Engins du génie
 - 7 Engins de manutention
 - 89 Véhicules légers de transport de passagers
 - 24 Autobus
 - 20 Véhicules à usage spécial
- 17,5 millions De litres de gazole ont été fournis pour les véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents sur 6 sites en théâtre. À la fin de la période considérée, les deux autres secteurs étaient encore en construction.

Oui L'UNSOA a apporté un appui à la MANUSOM concernant 2 avions et 2 hélicoptères partagés. Par l'intermédiaire du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, il a aussi fourni un appui régional à d'autres missions en organisant le partage de 1 avion selon le principe du recouvrement des coûts. En outre, 3 avions de réserve ont été approuvés afin de faciliter la gestion des demandes de vols spéciaux. La relève a été assurée grâce à des contrats d'affrètement à court terme. Les évacuations sanitaires aériennes sur le théâtre ont été effectuées par hélicoptère polyvalent, le transport depuis la Somalie vers les hôpitaux de niveaux III et IV ayant été assuré dans le cadre de contrats de services d'avion sanitaire. Des services de maintenance ont été assurés pour :

- 10 Hélicoptères

	4	Avions	Le déploiement de 12 hélicoptères militaires n'a pas eu lieu comme prévu en raison de retards dans la signature des mémorandums d'accord avec les pays fournisseurs de contingents.
Fourniture de 5,7 millions de litres de carburateur destinés à 14 hélicoptères et 2 avions	8,3 millions	De litres de carburant ont été fournis pour 10 hélicoptères et 4 avions affrétés par l'ONU. Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par le déploiement de deux appareils supplémentaires à l'UNSOA.	
Transports maritimes et fluviaux			
Entretien de 24 articles d'équipement appartenant à l'ONU, dont 5 embarcations, 5 remorqueurs et 14 moteurs externes en vue d'assurer la sécurité des survols maritimes et côtiers à Mogadiscio	30	Articles d'équipement appartenant à l'ONU ont été entretenus, dont :	
	6	Bateaux	
	26	Remorques et moteurs	
Transport de marchandises de l'UNSOA et de l'AMISOM par voie maritime assuré par des entreprises extérieures entre Mombasa, Mogadiscio et Kismaayo	Oui	L'UNSOA a assuré le transport de 2 050 conteneurs et 2 121 645 kg de fret hétérogène entre Mombasa, Mogadiscio et Kismaayo à bord de 26 navires affrétés.	
Fourniture de 127 000 litres de carburant et lubrifiant pour les transports maritimes et fluviaux	43 662	Litres de carburant et lubrifiant ont été fournis. La consommation de carburant a été inférieure aux prévisions du fait de la mise à sec des bateaux endommagés et de la réduction du niveau d'activité en mer.	
Communications			
Gestion et entretien d'un réseau de communications par satellite assurant la liaison avec l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU à New York, l'UNSOA et le quartier général de l'AMISOM à Nairobi et la Base d'appui de proximité de l'UNSOA à Mombasa	Oui	L'UNSOA a apporté un appui et assuré la maintenance nécessaires à des services de communications par satellite avec tous les sites de l'UNSOA, l'AMISOM et la MANUSOM. Il a continué d'utiliser les liaisons louées depuis Nairobi vers Entebbe et Mombasa. Une connectivité de 99,9 % a été fournie aux aéroports de Wilson et Wajir et au siège de l'AMISOM.	
		L'UNSOA a continué d'offrir des services d'accès à Internet et de communications à Mogadiscio. Il prévoit d'étendre ces services à tous les secteurs.	
Gestion et entretien de services de transmission voix-données entre 25 bataillons de l'AMISOM et les principales bases d'appui de la Mission, y compris l'aéroport, le port, la Villa Somalia, l'université, l'académie et les sites K-4 à Mogadiscio	Oui	L'UNSOA a fourni des services de transmissions voix-données par satellite et radio sur 8 sites (Kismaayo, Beledweyne, Baidoa, Dhobley, Mogadiscio, Mombasa, Garowe et Hargeisa)	

Gestion et entretien d'un maximum de 24 microterminaux VSAT, 65 liaisons hertziennes, 3 modules préfabriqués de traitement des données, 23 conteneurs de communication et 6 systèmes mobiles de télécommunication déployables

Gestion et entretien de 41 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence de 9 522 radios multiplex, dont 103 radios fixes, 538 radios mobiles et 8 836 radios portatives

Gestion de l'appui à l'information

Organisation d'une campagne d'information visant à attirer l'attention sur le mandat de l'AMISOM par la production et la diffusion de supports multimédia (5 heures de documentaires, 3 heures de programmes vidéo destinés à être diffusés à la télévision et sur Internet, 8 heures de montage vidéo de communiqués de presse, 20 heures de fiction radiodiffusée, 15 heures d'émissions spéciales et de débats, 2 heures de messages d'intérêt public, de sonals et autres courtes annonces) dans au moins 20 organes de presse nationaux, régionaux et internationaux (numériques et imprimés)

Il a aussi fourni un appui au stade, à l'université, à la Villa Somalia et à la Villa Nabad.

Des services de maintenance ont été fournis pour :

- 26 Microterminaux VSAT
- 3 Systèmes de téléphonie IP
- 43 Liaisons hertziennes
- 4 Modules préfabriqués équipés pour le traitement des données
- 22 Conteneurs équipés pour assurer des services de communication

Les systèmes mobiles de télécommunication n'ont pas été déployés, l'UNSOA ayant désactivé les liaisons par satellite.

Des services de maintenance ont été fournis pour :

- 8 Répéteurs-émetteurs UHF et 14 répéteurs
- 5 038 Radios multiplex, dont :
 - 114 Radios fixes
 - 124 Radios mobiles
- 4 800 Radios portatives

L'écart s'explique par le fait que l'expansion géographique de l'AMISOM et de l'UNSOA vers des régions où il est nécessaire de disposer de radios a été plus lente que prévu.

Une campagne d'information a été organisée pour faire connaître le mandat de l'AMISOM par la production et la diffusion, dans au moins 20 organes de presse nationaux, régionaux et internationaux (numériques et imprimés), de :

- 5 Heures de documentaires
- 11 Heures de programmes vidéo destinés à être diffusés à la télévision et sur Internet
- 13 Heures de montage vidéo de communiqués de presse
- 8 Heures de fiction radiodiffusée
- 16 Heures d'émissions spéciales et de débats
- 1 Heure de messages d'intérêt public, de sonals et autres courtes annonces.

Appui à l'AMISOM en matière de presse et de médias, entre autres par la production et la diffusion de 10 000 périodiques, 20 000 fascicules, bulletins d'information, affiches et dépliants, 5 000 calendriers et 30 000 gadgets et supports promotionnels; la réalisation de photos numériques à l'usage du public et des clients de presse en ligne couvrant 50 manifestations ou dossiers thématiques; le suivi des médias deux fois par jour et leur analyse hebdomadaire; et l'organisation d'au moins une campagne pour faire en sorte que l'AMISOM laisse les traces d'une opération réussie en Afrique

Appui à 4 installations de diffusion en modulation de fréquence dans les 4 secteurs (Mogadiscio, Kismaayo, Baidoa et Beledweyne) et transformation de la station de radio Bar Kulan en un service de diffusion public somalien

Informatique

Appui et entretien de 27 serveurs, 224 ordinateurs de bureau (réduction de leur nombre avec proposition de les remplacer en partie par des postes de type « client léger »), 1 333 ordinateurs portables (augmentation de leur nombre pour remplacer les ordinateurs de bureau) et 240 imprimantes utilisés par le personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, ainsi que 5 réseaux locaux ou de longue portée sur 9 sites

Services d'appui et d'entretien de 1 456 comptes de courrier électronique (1 046 pour l'AMISOM et 410 pour l'UNSOA)

L'AMISOM a bénéficié d'un appui médiatique, y compris par la production et la diffusion de :

- 8 500 Périodiques
- 16 759 Fascicules, bulletins d'information, affiches et dépliants
- 5 000 Calendriers
- 39 743 Gadgets et supports promotionnels
- 50 Manifestations ou dossiers thématiques couverts, dont les photographies ont été mises en ligne à l'usage du public et des clients de presse.

Veille médiatique, deux fois par jour, et analyse hebdomadaire des médias, et appui apporté à l'organisation d'au moins une campagne mettant en avant la réussite de l'AMISOM et les bons résultats qu'elle a obtenus en Afrique

- Oui Un appui a été apporté à 4 installations de radio FM dans les 4 secteurs (Mogadiscio, Kismaayo, Baidoa et Beledweyne) et à la transformation de la station de radio Bar Kulan en un service de diffusion public somalien.

Des services de maintenance ont été assurés pour :

- 30 Serveurs virtuels
- 237 Ordinateurs de bureau
- 805 Ordinateurs portables
- 62 Imprimantes

Au cours de l'exercice considéré, des serveurs physiques ont été remplacés par des serveurs virtuels.

Le nombre d'imprimantes a été réduit au profit d'imprimantes en réseau, en application de la politique de réduction de l'empreinte carbone de l'UNSOA.

L'UNSOA a mis en place 9 réseaux locaux et 11 liaisons louées au Centre de services régional d'Entebbe.

- 850 Comptes de courrier électronique ont été créés pour l'UNSOA.

Santé

Gestion et entretien de 21 dispensaires de niveau I de l'AMISOM, de 4 hôpitaux de niveau II de l'AMISOM (Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne et Kismaayo), de 1 hôpital de niveau I+ de l'ONU à Mogadiscio, de 1 unité médicale de niveau I+ de l'AMISOM et de 8 postes de soins d'urgence et de premiers secours de l'AMISOM répartis sur 3 sites (Baidoa, Beledweyne et Kismaayo), pour tout le personnel de l'UNSOA et les autres parties prenantes

Entretien d'un dispositif d'évacuation aérienne du personnel de l'ONU et de l'AMISOM, notamment vers des hôpitaux de niveaux III et IV situés dans 7 endroits différents [Nairobi, Johannesburg (Afrique du Sud), Pretoria, Kampala, Bujumbura, aéroport international d'Ambouli (Djibouti) et Freetown]

Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour l'ensemble du personnel de l'UNSOA, en coordination avec les services médicaux de l'Office des Nations Unies à Nairobi

322 Comptes de courrier électronique ont été créés pour l'AMISOM

Le nombre de comptes créés pour l'AMISOM, moins important que prévu, tient à la mobilité des contingents.

De plus, 323 comptes ont été créés pour la MANUSOM, 25 pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et 17 pour d'autres organismes des Nations Unies.

Des services d'entretien ont été apportés à :

30 Dispensaires de niveau I de l'AMISOM (8 à Mogadiscio, 8 à Dhobley, 4 à Baidoa, 4 à Beledweyne, 4 à Johar et 2 à Kismaayo).

4 Hôpitaux de niveau II de l'AMISOM (Mogadiscio, Baidoa, Dhobley et Kismaayo)

9 Équipes médicales de l'avant de niveau I constituées en postes de soins d'urgence et de premiers secours

1 Hôpital de niveau II de l'UNSOA

Oui On a assuré le fonctionnement du dispositif d'évacuation aérienne d'urgence du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, dans le cadre duquel 139 vols sanitaires ont été organisés pour évacuer 215 patients vers des installations de niveau III et IV, à Nairobi et ailleurs. 354 autres patients ont été évacués dans le cadre des vols réguliers de l'UNSOA. En tout, 569 patients ont été admis dans les installations de niveau III et IV, puis ont été rapatriés ou ont repris leurs fonctions.

Oui Dans le cadre de l'accord sur les services communs du système des Nations Unies, les membres du personnel ont utilisé les services médicaux communs offerts à l'Office des Nations Unies à Nairobi, où ils ont pu bénéficier de services de dépistage volontaire confidentiel du VIH/sida et d'un accompagnement psychologique.

Animation d'une formation destinée à au moins 10 membres du personnel médical de l'AMISOM par contingent, portant sur le matériel de survie de pointe en cardiologie et en traumatologie

Oui Au cours de la période considérée, une formation a été organisée pour renforcer les capacités du personnel médical de l'AMISOM et des Nations Unies concernant : la dengue (établissement de diagnostics et dernières avancées en matière de médecine militaire et de santé publique) pour 150 personnes; le paludisme; Ebola (préparation et gestion d'une éventuelle épidémie) pour 400 personnes. Des séances de formation continue, conduites par le personnel médical employé au dispensaire de niveau II de l'UNSOA à Mogadiscio, ont été organisées toutes les deux semaines à l'intention de 50 participants par séance. L'équipe médicale a dispensé une formation en matière de logistique sanitaire dans le cadre du programme de formation logistique général de l'AMISOM.

Formation

Organisation de stages de formation avant déploiement et de stages de formation et de remise à niveau sur le terrain concernant les services de cuisine, la restauration, les rations, le carburant, les fournitures générales, le transport maritime, la gestion du matériel, les communications, l'informatique et la cellule de défense, à Mogadiscio et à Mombasa, pour 2 332 membres du personnel de l'AMISOM

2 310 Membres de l'AMISOM ont reçu une formation avant d'être déployés, dont 773 dans leur pays d'origine et le reste à Mogadiscio ou Mombasa.

Organisation de stages de formation au renforcement des capacités pour 436 membres du personnel civil

406 Membres du personnel civil ont participé à des activités de renforcement des capacités.

Lutte antimines

Inspection et contrôle de la sécurité dans les principaux bâtiments officiels et les infrastructures dans les zones de chaque secteur accessibles à l'AMISOM

Oui Sous la direction du Service de la lutte antimines de l'ONU, qui a aussi dispensé une formation et fourni des équipements, l'AMISOM a eu recours à des chiens détecteurs d'explosifs pour assurer la sécurité des principaux bâtiments gouvernementaux et des infrastructures et autres lieux importants et réduire les risques d'explosion. En tout, 10 431 bâtiments et 996 003 m² de terrain en plein air ont été couverts par les équipes cynophiles de l'AMISOM, qui ont aussi effectués des fouilles quotidiennes des véhicules et des bagages arrivant à Baidoa, à Kismaayo, à Beledweyne, à Baledogle, ainsi qu'à l'aéroport international, à l'université et au stade de Mogadiscio, et d'autres installations situées dans ces camps.

Formation, encadrement et appui de 12 équipes de l'AMISOM dans les 4 secteurs de la Mission

- 13 Équipes ont bénéficié d'une formation, d'un encadrement et d'un appui. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a formé 13 équipes de tous les secteurs à la neutralisation des explosifs et munitions, y compris des engins explosifs improvisés, leur a fourni un appui et des équipements et a mis en place un dispositif d'encadrement. En tout, il a conduit 10 stages de 8 semaines chacun portant sur la neutralisation des explosifs et munitions, y compris des engins explosifs improvisés, la conduite en véhicule à l'épreuve des mines, le maniement des bras opérateurs, les notions médicales de base, la sensibilisation aux engins explosifs improvisés et la destruction à l'explosif. Des séances personnalisées ont été organisées pour les équipes et les membres du personnel à titre individuel en fonction de leurs disponibilités et des besoins des pays fournisseurs de contingents.

Tout au long de leur déploiement, tous les membres qualifiés du personnel de l'AMISOM ont reçu une formation continue et sur le tas pour leur permettre de se maintenir à niveau.

Opérations de neutralisation et d'élimination d'explosifs et de munitions et d'engins explosifs improvisés conduites en urgence dans les 4 secteurs de la Mission

- Oui Dans le cadre de l'aide à la mobilité, des équipes du Service de la lutte antimines ont été postées à Baidoa, à Kismaayo, à Beledweyne et à l'aéroport international de Mogadiscio afin de fournir un appui et des conseils en matière de techniques de réduction des risques d'explosion aux poste de commandement de secteurs. De plus, des formateurs ont été déployés avec les unités de soutien de la mission sur les principales routes de ravitaillement des secteurs 1 et 5, en vue d'apporter un appui direct aux opérations d'aide à la mobilité de l'AMISOM. Ils ont donné à ces unités des conseils techniques en matière de gestion des risques d'explosion et de génie de combat et leur ont dispensé une formation continue. Ils ont aidé le groupe des transports lourds à mener à bien 430 tâches et à transporter des chargements (y compris des rations et du carburant essentiels) d'un poids total de 8 263 810 kg sur les principaux itinéraires de ravitaillement.

Réalisation escomptée 1.2 : Fourniture d'un appui administratif efficace à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 La MANUSOM et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs reçoivent l'appui administratif nécessaire pour mener à bien leurs mandats.

Objectif atteint : l'UNSOA a fourni à la MANUSOM et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs tout l'appui administratif voulu, à Nairobi et en Somalie.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Administration d'un effectif moyen de 148 civils chargés des services fonctionnels de la MANUSOM, dont 93 recrutés sur le plan international et 55 sur le plan national; de 10 agents fournis par des gouvernements et de 6 membres de la Police des Nations Unies; de 40 agents de sécurité de la MANUSOM, dont 24 recrutés sur le plan international et 16 sur le plan national; et de 26 membres du personnel du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, dont 18 recrutés sur le plan international et 8 sur le plan national

Établissement d'états financiers mensuels, conformément aux procédures établies dans le cadre d'Umoja

Traitement d'au moins 100 demandes de remboursement de frais de voyage et de 50 paiements aux fournisseurs par mois, dans le cadre de l'appui financier fourni à la MANUSOM et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs

Fourniture de services d'appui pour permettre à la MANUSOM et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs de se procurer des biens et services, grâce à la gestion des marchés et la mise en œuvre de leurs plans d'achat trimestriels respectifs

Élaboration du budget de la MANUSOM et de celui du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs pour 2015, et suivi de l'exécution des budgets établis pour 2014

Administration d'un effectif moyen de :

147 Membres du personnel civil, dont 92 recrutés sur le plan international, 50 sur le plan national, 4 Volontaires des Nations Unies et 1 membre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)

15 Agents fournis par des gouvernements

14 Membres de la Police des Nations Unies

23 Membres du personnel du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, dont 15 recrutés sur le plan international et 8 sur le plan national

Oui L'UNSOA a procédé à un examen mensuel des postes non soldés dans Umoja pour s'assurer de leur validité et de leur exactitude.

Il a également communiqué au Secrétariat la balance des comptes en fin d'année et toutes les informations pertinentes pour faciliter l'établissement des états financiers.

Oui L'UNSOA a assuré le traitement mensuel d'en moyenne 268 demandes de remboursement de frais de voyage et 126 paiements aux fournisseurs.

Oui Un appui aux achats a été fourni pour 296 bons de commande et 6 contrats.

Oui L'UNSOA a aidé à établir les budgets de la MANUSOM et du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs pour 2015, conformément aux

Gestion et suivi des fonds d'affectation spéciale de la MANUSOM pour les institutions de sécurité transitoires somaliennes et pour la consolidation de la paix en Somalie	<p>directives et instructions stratégiques. Il a assuré le suivi continu de l'exécution des budgets de 2014.</p> <p>Oui Le Fond d'affectation spéciale pour les institutions de sécurité transitoires somaliennes et celui pour la consolidation de la paix en Somalie ont été fusionnés pour n'en former qu'un seul, le Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie. L'UNSOA a assuré la gestion et le suivi de 10 projets, conformément aux exigences des donateurs et au Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU, et a présenté les rapports correspondants au titre du Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation de la paix en Somalie.</p>
---	---

Centre de services régional

34. Pendant la période considérée, le Centre de services régional a continué de fournir des services logistiques et administratifs efficaces aux missions qu'il dessert pour le contrôle de l'arrivée et du départ du personnel, le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études et plusieurs fonctions relatives à la gestion financière, à la gestion des ressources humaines et aux technologies de l'information et pour le fonctionnement du Centre régional de formation et de conférences et du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

Réalisation escomptée 2.1 : Prestation d'un appui efficace et rationnel pour le contrôle des arrivées et des départs

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Respect continu des délais prévus pour l'enregistrement des arrivées (2012/13 : 89,3 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours et 100 % des arrivées enregistrées en 7 jours; 2014/15 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours et 100 % des arrivées enregistrées en 7 jours)

Pendant la période considérée, 95 % des arrivées ont été enregistrées en 2 jours et 99 % en 7 jours.

2.1.2 Respect continu des délais prévus pour l'enregistrement des départs du personnel recruté sur le plan international (2012/13 : procédure effectuée en 1 jour dans 99,3 % des cas; 2013/14 : procédure effectuée en 1 jour dans plus de 98 % des cas, sans jamais dépasser 5 jours; 2014/15 : procédure effectuée en 1 jour dans plus de 98 % des cas, sans jamais dépasser 5 jours)

Dans 47 % des cas, la procédure a été effectuée en 1 jour, et dans 67 % des cas en 5 jours. Le Centre de services régional d'Entebbe n'a pas pu atteindre l'objectif fixé du fait que la Mission n'avait pas accompli intégralement les démarches attendues d'elle avant que son personnel n'arrive au Centre.

2.1.3 Maintien de la qualité des services à un niveau constant grâce à des procédures d'enregistrement des départs du personnel en tenue rapides (2012/13 : procédure effectuée en 3 jours dans 98 % des cas; 2013/14 : procédure effectuée en 3 jours dans plus de 98 % des cas, sans jamais dépasser 7 jours; 2014/15 : procédure effectuée en 3 jours dans plus de 98 % des cas, sans jamais dépasser 7 jours)

Dans 98 % des cas, la procédure a été effectuée en 3 jours, sans jamais dépasser 7 jours.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Contrôle de l'arrivée et du départ de 26 membres du personnel civil de l'UNSOA	8	Nombre de départs et d'arrivées contrôlés

Réalisation escomptée 2.2 : Prestation d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.2.1 Offre de services de qualité grâce au traitement rapide des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2012/13 : 46 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 6 semaines; 2014/15 : 96 % en 6 semaines)	90 % des 3 688 demandes ont été traitées en moins de 6 semaines. Le produit est inférieur aux prévisions car les fonctionnaires n'ont pas soumis les pièces nécessaires en temps voulu.
2.2.2 Offre de services de qualité grâce au traitement rapide des demandes d'indemnité pour frais d'études en période creuse (novembre-juin) (2012/13 : 70,3 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 3 semaines; 2014/15 : 96 % en 3 semaines)	68 % des 2 911 demandes ont été traitées dans les 3 semaines suivant leur réception. Le produit est inférieur aux prévisions parce que les fonctionnaires n'ont pas soumis les pièces nécessaires en temps voulu et à cause des répercussions que les débuts de la mise en place du système Field Support Suite, en mars 2015, ont également eues sur le traitement des demandes d'indemnité. Le système Field Support Suite est un ensemble d'applications intégrées visant à normaliser les modalités d'opération des missions et à encourager leur mise en commun et à automatiser les procédures et les modes de travail. Il comprend 15 modules sur lesquels repose l'exécution des tâches concernant les opérations hors Siège.
2.2.3 Offre de services de qualité grâce à la réduction du délai de versement des indemnités pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2012/13 : sans objet; 2013/14 : versement en une semaine dans moins de 12 % des cas; 2014/15 : une semaine dans 96 % des cas)	Les versements étant effectués par le Siège (New York), la responsabilité du Centre de services régional se limite à approuver les demandes d'indemnité. Cet indicateur a été modifié pour l'exercice 2015/16.
2.2.4 Offre de services de qualité grâce à la réduction du délai de versement des indemnités pour frais d'études en période creuse (novembre-	Les versements étant effectués par le Siège (New York), la responsabilité du Centre de services régional se limite à approuver les demandes d'indemnité.

juin) (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 3 jours dans 96 % des cas)

Cet indicateur a été modifié pour l'exercice 2015/16.

2.2.5 Réduction de la proportion moyenne de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées aux missions (2012/13 : 4 %; 2013/14 : moins de 12 %; 2014/15 : moins de 11 %)

18 % des demandes d'indemnité pour frais d'études ont été renvoyées aux missions pour être corrigées ou complétées.

Le Centre de services régional s'est employé à réduire le nombre de demandes renvoyées aux missions en dispensant à son personnel et aux interlocuteurs désignés des missions une formation concernant les modalités de présentation des demandes d'indemnité.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Traitement de 329 demandes d'indemnité pour frais d'études émanant du personnel de l'UNSOA	421	Nombre de demandes d'indemnité pour frais d'études traitées pour l'UNSOA

Réalisation escomptée 2.3 : Prestation d'un appui efficace et rationnel aux participants aux activités proposées au Centre régional de formation et de conférences

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.3.1 Offre de services de qualité dans le cadre du Centre régional de formation et de conférences (2012/13 : 6 391 participants aux activités organisées par le Centre de services régional; 2013/14 : 6 000; 2014/15 : 6 000)	<p>Objectif atteint : 6 198 participants ont bénéficié de services de formation et de conférence.</p> <p>Le fait que le nombre de participants soit supérieur aux prévisions s'explique par un recours plus important aux moyens existants pour organiser les réunions et activités de formation relatives à Umoja, ainsi que pour dispenser à tous les fonctionnaires présents au Centre de services régional les formations obligatoires portant sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et sur la déontologie.</p>
2.3.2 Rapidité des délais de réponse aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences (2012/13 : 24 heures dans 47 % des cas; 2013/14 : 24 heures dans 98 % des cas; 2014/15 : 24 heures dans 98 % des cas)	<p>Dans 88 % des cas, les demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences ont été traitées dans les 24 heures.</p> <p>Le fait que le produit est inférieur aux prévisions s'explique par les demandes qui n'ont pas pu être traitées dans les 24 heures car elles ont été soumises en fin de semaine.</p>
2.3.3 Degré de satisfaction des participants aux formations (2012/13 : 28 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2013/14 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2014/15 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits)	<p>84 % des clients se sont déclarés satisfaits dans l'enquête menée en mars 2015. Il s'agit du plus haut taux de satisfaction enregistré pour un service du Centre de services régional.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de stages de formation et conférences auxquels ont participé 67 membres du personnel de l'UNSOA	240	Le personnel de l'UNSOA a participé à 240 stages de formation et conférences.

Réalisation escomptée 2.4 : Prestation d'un appui efficace et rationnel au titre des mouvements des contingents et du personnel de police au niveau régional

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<p>2.4.1 Coordination par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, dans le respect des délais impartis, des vols affrétés au titre des mouvements des contingents et du personnel de police au niveau régional (2012/13 : 839 vols; 2013/14 : 1 179; 2014/15 : 555)</p>	<p>Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a coordonné que 123 vols pour le transport des contingents et du personnel de police au cours de l'exercice considéré.</p> <p>Le résultat a été inférieur aux objectifs fixés pour les raisons suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La modification de la politique régissant les mouvements des contingents, désormais organisés sur une base annuelle, d'où un accroissement de l'espace alloué aux bagages et de leur poids maximal autorisé par personne, ce qui a rendu nombre de mouvements de contingents prévus irréalisables avec les appareils disponibles; 2) La résiliation des contrats relatifs au MD-83 en février 2014 à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et au B-737 Combi en mai 2014 à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO); 3) L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, qui a entraîné une réduction des opérations du B-737 de la MINUL dans la région de l'Afrique de l'Est, où cet appareil assurait les mouvements de troupes coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.
<p>2.4.2 Réduction du temps nécessaire pour trouver des moyens de transport pour les mouvements des contingents et du personnel de police (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 5 jours dans 96 % des cas, sans jamais dépasser 14 jours; 2014/15 : 5 jours dans 95 % des cas, sans jamais dépasser 10 jours)</p>	<p>Produit non mesuré. Toutes les demandes de moyens de transport autres que ceux prévus à l'origine ont été traitées dans les délais impartis. Il n'existait cependant aucun outil approprié pour mesurer cette activité au cours de la période considérée. Le progiciel iNeed, qui sera mis en place d'ici à la fin de l'exercice 2015/16, tiendra compte des services du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et permettra de mesurer le temps de réponse.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Coordination de 498 vols pour le transport des contingents et du personnel de police à bord d'appareils des Nations Unies affrétés par l'UNSOA pour de longues durées	64	Nombre de vols qui ont été coordonnés pour l'UNSOA au titre du transport des contingents et du personnel de police
17 741 membres des contingents et des forces de police transportés pour le compte de l'UNSOA	4 340	Nombre de membres des contingents et des forces de police transportés pour le compte de l'UNSOA

Réalisation escomptée 2.5 : Prestation d'un appui efficace et rationnel aux missions clientes en matière de transports aériens et terrestres au niveau régional

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.5.1 Vols régionaux assurés sans retard (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : au moins 75 %)	Produit non mesuré. Il n'existait aucun outil approprié pour mesurer cette activité au cours de la période considérée. Toutefois, le système de gestion des informations aériennes, dont la mise en service est en phase finale, fournira l'outil de mesure nécessaire durant l'année à venir.
2.5.2 Raccourcissement du délai nécessaire pour trouver des moyens de transport de substitution (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 5 jours dans 95 % des cas, sans jamais dépasser 10 jours)	Produit non mesuré. Toutes les demandes de moyens de transport autres que ceux prévus à l'origine ont été traitées dans les délais impartis. Il n'existait cependant aucun outil approprié pour mesurer cette activité au cours de la période considérée. Le progiciel iNeed, qui sera mis en place d'ici à la fin de l'exercice 2015/16, tiendra compte des services du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et permettra de mesurer le temps de réponse.
2.5.3 Taux de remplissage des appareils destinés au transport de passagers et de marchandises : 70 % (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 70 %)	Un taux de remplissage de 62 % a été enregistré pour les appareils destinés au transport de voyageurs et de marchandises car seuls les vols effectués pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ont été coordonnés dans le cadre du plan intégré d'organisation des vols régionaux. Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements ne se chargeait pas de l'affectation des appareils, son rôle se limitant à la coordination.
2.5.4 Exploitation de 80 % des heures de vol budgétisées (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 80 %)	Sans objet. Les contrats relatifs au MD-83 et au B-737 Combi ayant été résiliés début 2014 en raison de la faible utilisation qu'en faisaient les missions, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements ne gère plus aucun appareil.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
264 vols spéciaux en période de pointe assurés pour le compte de l'UNSOA	10	Nombre de vols spéciaux assurés en période de pointe pour le compte de l'UNSOA.
1 898 passagers transportés sur de tels vols pour le compte de l'UNSOA	0	Aucun passager n'a été transporté sur de tels vols pour le compte de l'UNSOA. Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a pas pu fournir un appui régional étant donné qu'il ne gère plus aucun appareil.
1 084 560 kg de chargement transportés pour le compte de l'UNSOA	0	Aucun transport de marchandises n'a été effectué. Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a pas pu fournir un appui régional étant donné qu'il ne gère plus aucun appareil.
1 058 heures de vol effectuées pour le compte de l'UNSOA	216	Nombre d'heures de vol effectuées pour le compte de l'UNSOA. Le nombre d'heures de vol effectuées est inférieur aux prévisions du fait que deux contrats relatifs à des avions ont été résiliés plus tôt que prévu.

Réalisation escomptée 2.6 : Prestation de services financiers bien conçus et efficaces

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.6.1 Délai nécessaire au règlement des factures de fournisseurs inchangé (2012/13 : 86,8 % des factures réglées sous 28 jours; 2013/14 : 98 % sous 27 jours; 2014/15 : 98 % sous 27 jours)	75 % des factures ont été réglées sous 27 jours. Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre l'objectif fixé car des retards sont intervenus dans la réception et l'inspection des marchandises, certaines livraisons n'ont été que partielles et les justificatifs d'expédition et de paiement transmis par certains fournisseurs n'étaient pas complets. Le Centre comptait sur les missions clientes pour accomplir les formalités nécessaires en temps voulu.
2.6.2 Délai nécessaire au traitement des demandes de remboursement du personnel inchangé (2012/13 : 89 % des demandes traitées sous 28 jours; 2013/14 : 98 % sous 21 jours; 2014/15 : 98 % sous 21 jours)	60 % des demandes de remboursement du personnel ont été traitées sous 21 jours, ce qui représente une nette amélioration par rapport au taux de 30 % enregistré pour la période précédente. Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre l'objectif fixé parce que les pièces justificatives transmises par les membres du personnel étaient incomplètes et que les fonds disponibles étaient insuffisants.
2.6.3 Remises pour règlement rapide obtenues auprès des fournisseurs (2012/13 : sans objet;	Des remises pour règlement rapide ont été obtenues auprès des fournisseurs dans 96 % des cas pour lesquels c'était

2013/14 : sans objet; 2014/15 : remise pour règlement rapide dans 100 % des cas – lorsque c'est applicable)	possible. Le produit est inférieur aux prévisions car certaines factures ont été transmises tardivement au Centre de services régional.
2.6.4 Raccourcissement du délai de traitement des virements électroniques (2012/13 : 98 % sous 3 jours; 2013/14 : 97 % sous 3 jours; 2014/15 : 98 % sous 3 jours)	79 % des virements électroniques ont été traités sous 3 jours et 95 % sous 5 jours. L'objectif n'a été que partiellement atteint en raison de la période de transition et de formation nécessaire dans le cadre de la mise en service d'Umoja.
2.6.5 Délai nécessaire à l'exécution des opérations mensuelles concernant la paie et autres prestations inchangé (2012/13 : 99,8 % des opérations exécutées sous 5 jours; 2013/14 : 98 % sous 5 jours; 2014/15 : 98 % sous 5 jours)	Objectif atteint. 100 % des opérations mensuelles concernant la paie ont été exécutées sous 5 jours.
2.6.6. Degré de satisfaction des clients en ce qui concerne les services financiers inchangé (2012/13 : 13 % se déclarent satisfaits des prestations en ce qui concerne le versement des indemnités; 21 % en ce qui concerne le versement des salaires; 16 % en ce qui concerne les services de prestataires; 2013/14 : 80 %; 2014/15 : 80 %)	Aucune enquête de satisfaction n'a été réalisée concernant les services financiers depuis la restructuration des gammes de service du Centre de services régional, qui touche à la fois aux services financiers et aux services de gestion des ressources humaines.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
États financiers mensuels établis conformément aux normes IPSAS	4	Nombre d'états financiers mensuels conformes aux normes IPSAS établis pour l'UNSOA
Règlement de 555 demandes d'indemnisation émanant de membres du personnel de l'UNSOA	867	Nombre de demandes d'indemnisation réglées pour l'UNSOA
Paiement du traitement de 178 membres du personnel de l'UNSOA recrutés sur le plan international	150	Nombre d'agents recrutés sur le plan international dont les traitements ont été payés par les services locaux de la paie. Cette moyenne tient compte du nombre effectif de membres du personnel payés par l'UNSOA et de l'effectif déployé.
Paiement du traitement de 71 membres du personnel de l'UNSOA recruté sur le plan national	68	Nombre d'agents recrutés sur le plan national dont les traitements ont été payés par les services locaux de la paie. Cette moyenne tient compte du nombre effectif de membres du personnel payés par l'UNSOA et de l'effectif déployé.
Paiement du traitement de 125 vacataires travaillant pour le compte de l'UNSOA	1 108	Nombre de paiements versés à des vacataires.
Règlement des factures de 900 fournisseurs travaillant pour le compte de l'UNSOA	217	Nombre de factures payées à des fournisseurs.

Réalisation escomptée 2.7 : Prestation de services de gestion des ressources humaines bien conçus et efficaces

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.7.1 Maintien des délais pour le traitement des demandes d'intégration de nouvelles recrues/la gestion des offres d'engagement en provenance des missions clientes dans la limite des pouvoirs délégués (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : intégration achevée sous 90 jours dans 98 % des cas)

Les demandes d'intégration de nouvelles recrues ont été traitées sous 90 jours dans 76 % des cas.

Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre l'objectif en raison, principalement, des retards enregistrés dans la réception des réponses des candidats, la vérification de leur aptitude médicale et la réception des accords des responsables.

2.7.2 Maintien des délais d'approbation des prestations et avantages du personnel (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 14 jours dans 98 % des cas; 2014/15 : 14 jours dans 98 % des cas)

Les prestations et avantages du personnel recruté sur les plans international et national ont été approuvés sous 14 jours dans 90 % des cas.

2.7.3 Maintien des délais de traitement des demandes de remboursement de frais de voyage (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des dossiers traités en 14 jours; 2014/15 : 98 % des dossiers traités en 14 jours, sans jamais dépasser 20 jours)

46 % des demandes de remboursement de frais de voyage ont été traitées dans les 14 jours et 71 % dans les 20 jours.

Le produit est inférieur aux prévisions en raison des délais de réponse des membres du personnel.

2.7.4 Maintien des délais de traitement des primes d'affectation inchangé (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des dossiers traités en 5 jours; 2014/15 : 98 % des dossiers traités en 5 jours)

89 % des dossiers relatifs aux primes d'affectation ont été traités en 5 jours.

2.7.5 100 % des recommandations de prorogation d'engagement traitées dans les délais voulus pour qu'il en soit tenu compte dans les états de paie, et documents établis en application du système ePerformance reçus des missions clientes (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 100 %; 2014/15 : 100 %)

96 % des recommandations de prorogation d'engagement (personnel recruté sur les plans national et international) ont été traitées dans les délais voulus pour qu'il en soit tenu compte dans les états de paie.

2.7.6 Maintien des délais pour l'accomplissement des formalités et l'établissement des états de présence à la cessation de service (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 30 jours; 2014/15 : 98 % des dossiers traités dans les 30 jours)

Cet indicateur n'a pas pu faire l'objet d'un suivi. Les formalités et l'établissement des états de présence à la cessation de service sont accomplis manuellement et nécessitent une intervention dans différents systèmes, sans qu'aucune analyse et aucun contrôle ne soient effectués.

2.7.7 Maintien du délai nécessaire à la délivrance de billets pour les voyages autorisés (2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % des billets délivrés dans les 7 jours; 2014/15 : 98 % des billets délivrés dans les 7 jours)

92 % des billets ont été délivrés dans les 7 jours suivant le dépôt de la demande.

2.7.8 Respect de la règle selon laquelle les billets nominatifs doivent être achetés 16 jours avant le début d'un voyage autorisé (2012/13 : sans objet; 2013/14 : dans 75 % des cas; 2014/15 : dans 75 % des cas)

Les billets ont été délivrés 16 jours ou plus avant le départ dans 63 % des cas. Ce chiffre représente une amélioration par rapport à l'exercice 2013/14 qui résulte du fait que le Centre de services régional a continué de veiller au respect des directives applicables aux voyages en communiquant avec les missions clientes et les membres du personnel.

2.7.9 Maintien du degré de satisfaction des clients en ce qui concerne les services fournis au titre de la gestion des ressources humaines (2012/13 : 15 % des intéressés satisfaits des services de recrutement et d'intégration, 40 % des services liés aux voyages autorisés, et 48 % des services au personnel; 2013/14 : 90 %; 2014/15 : 90 %)	Aucune enquête de satisfaction n'a été réalisée au sujet des services de gestion des ressources humaines depuis la restructuration de la gamme de services du Centre de services régional, qui touche à la fois aux services financiers et aux services de gestion des ressources humaines.
---	---

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Publication de 59 avis de vacance de postes ouverts à recrutement sur le plan international pour le compte de l'UNSOA	25	Nombre de demandes d'intégration de nouvelles recrues traitées pendant la période considérée
Prorogation de 240 engagements d'agents recrutés sur les plans national et international pour le compte de l'UNSOA	8	Nombre d'engagements prolongés pour l'UNSOA
Approbation de 799 prestations et avantages pour le compte de l'UNSOA	1 753	Nombre de prestations et avantages approuvés
Délivrance de 222 billets d'avion au personnel civil et au personnel en tenue pour le compte de l'UNSOA	456	Nombre de billets délivrés pour l'UNSOA

Réalisation escomptée 2.8 : Prestation d'un appui informatique efficace et utile aux missions clientes

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.8.1 Amélioration des services de facturation téléphonique grâce à la mise en place d'une structure régionale et à la normalisation de la procédure (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 97 % des factures téléphoniques envoyées dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par l'utilisateur, sachant que ce délai ne doit pas dépasser 15 jours)	Le processus de facturation en ligne des appels téléphoniques, les essais d'acceptation des logiciels et la normalisation de la facturation téléphonique ont été achevés à 90 %. 100 % des factures téléphoniques ont été envoyées dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par l'utilisateur, et le délai de 15 jours n'a pas été dépassé depuis octobre 2014.
2.8.2 Amélioration de la qualité d'utilisation du réseau par les missions au moyen d'une gestion et d'un suivi centralisés au Centre régional des technologies de l'information et des communications (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : taux de disponibilité du réseau sur une base mensuelle : 99 %)	Le Centre régional des technologies de l'information et des communications était toujours en construction en 2014/15, et les travaux de génie civil n'ont été achevés qu'en juin 2015. Le Centre devrait être mis en service au cours de l'exercice 2015/16.
2.8.3 Maintien d'un délai de réponse satisfaisant en cas d'incident et de demande de service (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : il est répondu dans les 3 heures à 100 % des incidents et des demandes de service)	Il a été répondu dans les 3 heures à 98 % des incidents et des demandes de service.

<p>2.8.4 Respect par les services compétents des délais prescrits pour le règlement des incidents [(2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 % des incidents seront réglés en fonction du degré de priorité qui leur est assigné (incidents graves : règlement en 3 heures; priorité élevée : règlement en 6 heures; priorité moyenne : règlement en 12 heures; priorité peu élevée : règlement sous 48 heures)]</p> <p>2.8.5 Respect par les services compétents des délais prescrits pour les réponses aux demandes de service [(2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : il sera répondu à 90 % des demandes de service en fonction du degré de priorité qui leur est assigné (demandes urgentes : réponse dans les 2 heures; priorité élevée : réponse dans les 4 heures; priorité moyenne : réponse dans les 24 heures; priorité peu élevée : réponse dans les 48 heures)]</p> <p>2.8.6 Degré de satisfaction plus élevé des clients en ce qui concerne les services fournis par le Service régional de l'informatique et des communications (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : taux de satisfaction : 90 %)</p>	<p>96 % des incidents ont été réglés en fonction du degré de priorité qui leur était assigné.</p> <p>Le délai moyen de règlement des incidents au cours de l'exercice considéré s'établissait comme suit : 5,23 heures pour les incidents graves; 10,21 heures pour les incidents à priorité élevée; 2,77 heures pour les incidents à priorité moyenne; 1,35 heures pour les incidents à priorité peu élevée. Au cours de l'exercice, un degré de priorité moyen a été assigné à 99 % des incidents.</p> <p>Il a été répondu à 86 % des demandes de service selon le degré de priorité qui leur était assigné. Au cours de l'exercice, un degré de priorité moyen a été assigné à 99 % des demandes de service dans le progiciel iNeed, les autres demandes ayant été jugées urgentes.</p> <p>84 % des clients se sont déclarés satisfaits dans l'enquête menée en mars 2015.</p>
--	---

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non</i> <i>ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Gestion efficace de plus de 718 comptes téléphoniques pour le compte de l'UNSOA	Oui	Les comptes téléphoniques ont été gérés efficacement.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	110 368,4	107 985,9	2 382,5	2,2
Police de l'Union africaine	293,0	53,3	239,7	81,8
Unités de police constituées de l'Union africaine	2 636,8	2 701,3	(64,5)	(2,4)
Total partiel	113 298,2	110 740,5	2 557,7	2,3
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	47 430,8	44 047,3	3 383,5	7,1
Personnel recruté sur le plan national	5 811,8	7 212,8	(1 401,0)	(24,1)
Volontaires des Nations Unies	657,5	418,8	238,7	36,3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	214,1	192,5	21,6	10,1
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	54 114,2	51 871,3	2 242,9	4,1
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	1 980,4	3 150,2	(1 169,8)	(59,1)
Voyages	2 456,0	4 457,6	(2 001,6)	(81,5)
Installations et infrastructures	93 923,0	101 027,6	(7 104,6)	(7,6)
Transports terrestres	43 157,2	37 925,1	5 232,1	12,1
Transports aériens	47 145,5	58 223,2	(11 077,7)	(23,5)
Transports maritimes et fluviaux	562,6	3 685,0	(3 122,4)	(555,0)
Communications	34 026,3	14 823,2	19 203,1	56,4
Informatique	12 544,8	20 427,9	(7 883,1)	(62,8)
Santé	18 826,8	12 310,5	6 516,3	34,6
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	67 933,1	67 246,7	686,4	1,0
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	322 555,7	323 276,9	(721,2)	(0,2)
Total brut	489 968,1	485 888,7	4 079,4	0,8
Recettes provenant des contributions du personnel	4 486,1	4 582,1	(96,0)	(2,1)
Total net	485 482,0	481 306,6	4 175,4	0,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	489 968,1	485 888,7	4 079,4	0,8

B. Ressources financières du Centre de services régional

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	834,7	654,2	180,5	21,6
Personnel recruté sur le plan national	57,8	13,7	44,1	76,3
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Total partiel	892,5	667,9	224,6	25,2
Dépenses opérationnelles				
Consultants	30,7	21,3	9,4	30,5
Voyages	16,2	(6,4)	22,6	139,4
Installations et infrastructures	1 023,1	877,7	145,4	14,2
Transports terrestres	20,2	20,2	–	–
Transports aériens	–	–	–	–
Communications	138,8	155,3	(16,5)	(11,9)
Informatique	213,5	131,0	82,5	38,6
Santé	6,2	11,3	(5,1)	(82,2)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	18,4	56,3	(37,9)	(205,7)
Total partiel	1 467,1	1 266,7	200,4	13,7
Total brut	2 359,6	1 934,6	425,0	18,0
Recettes provenant des contributions du personnel	82,2	63,3	18,9	23,0
Total net	2 277,4	1 871,3	406,1	17,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	2 359,6	1 934,6	425,0	18,0

35. La sous-utilisation des crédits affectés au Centre de services régional au cours de l'exercice s'explique essentiellement par un taux de vacance de postes supérieur à celui prévu au budget pour le personnel recruté sur le plan international, dû au gel des recrutements appliqué en prévision des recommandations faites au terme de l'examen des besoins en personnel civil concernant la transformation de 68 postes d'agents recrutés sur le plan international en postes d'agent recruté sur le plan national et la suppression de sept postes de fonctionnaire international. Cette sous-utilisation des crédits relève également de la catégorie des dépenses opérationnelles, dans laquelle on constate : a) une sous-utilisation des crédits affectés à la rubrique Installations et infrastructures, principalement due à la non-acquisition du matériel de bureau qui devait être installé dans les bâtiments 1 et 2 du Centre de services

régional, ces derniers étant encore en construction; et b) une sous-utilisation des crédits affectés aux services informatiques, tenant principalement à de moindres besoins que prévu en informaticiens recrutés sous contrat, en services d'accès à distance et en ordinateurs et licences d'exploitation. La sous-utilisation des crédits est partiellement contrebalancée par un dépassement de crédits à la rubrique Communications, dû à l'achat de matériel non prévu.

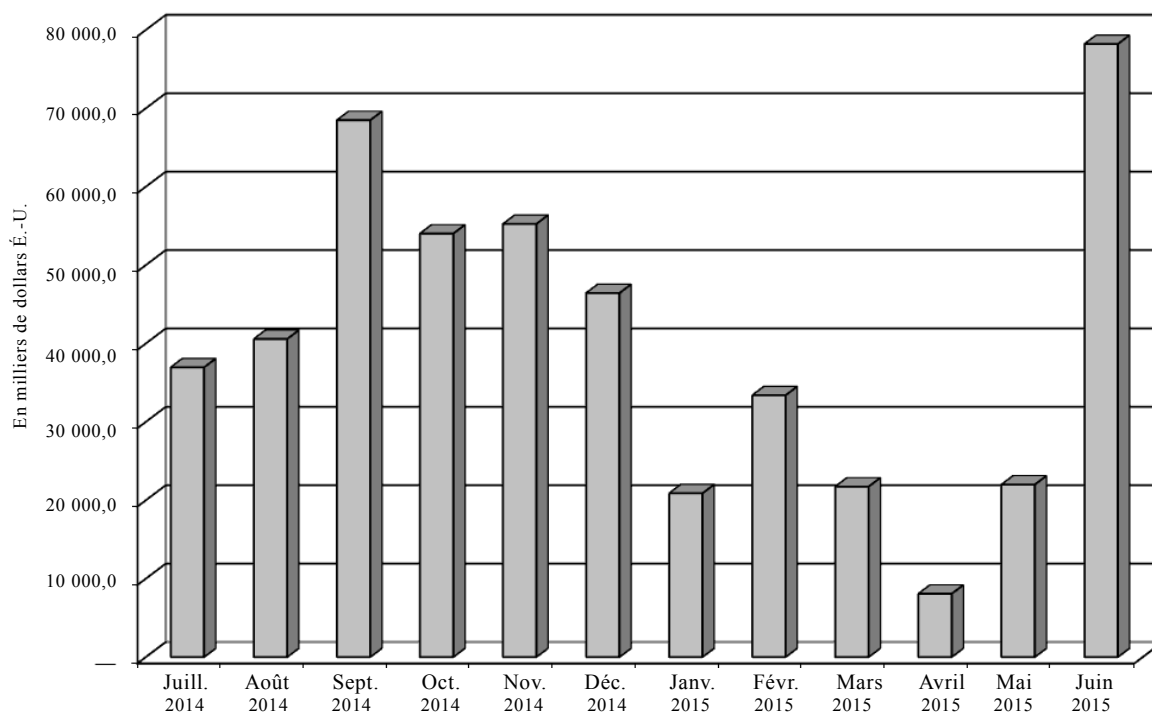
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Appropriation		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	113 298,2	(1 930,5)	111 367,7
II. Personnel civil	54 114,2	(1 475,2)	52 639,0
III. Dépenses opérationnelles	322 555,7	3 405,7	325 961,4
Total	489 968,1	–	489 968,1
Pourcentage de réaffectations			0,7

36. Au cours de la période considérée, des fonds ont été réaffectés à la catégorie III (Dépenses opérationnelles) pour couvrir le coût de deux nouveaux aéronefs et l'augmentation concomitante des frais de carburant. Des crédits de la catégorie I (Militaires et personnel de police) ont pu être réaffectés en raison d'un nombre moins élevé que prévu de soldats dont il a fallu assurer la relève, du retard pris dans la révision du contrat relatif aux rations pour tenir compte des nouveaux soldats et des nouveaux entrepôts sur le théâtre des opérations, et de la réduction des effectifs de police, qui ont été ramenés de 260 à 120 policiers, pour augmenter d'autant ceux des unités de police constituées. Des crédits de la catégorie II (Personnel civil) ont également pu être réaffectés en raison de taux de vacance de postes supérieurs aux prévisions.

D. Évolution des dépenses mensuelles



37. Les dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents ont contribué aux pics observés en septembre et novembre 2014 et en juin 2015. Les dépenses élevées des mois d'octobre et de décembre 2014 et de juin 2015 tiennent aux frais afférents aux rations, à la lutte antimines, aux carburants et aux lubrifiants, et à la location et l'exploitation des moyens aériens.

E. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	993,8
Recettes diverses ou accessoires	1 842,9
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(28,7)
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	14 848,7
Total	17 656,7

F. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	37 570,5
Unités de police constituées	1 640,5
Total partiel	39 211,0
Soutien logistique autonome	
Contingents	–
Unités de police constituées	–
Total partiel	–
Total	39 211,0

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces	–
Contributions volontaires en nature (non-budgétisées) ^a	1 232,9
Total	1 232,9

^a Valeur estimative des terrains de la Base d'appui de Mombasa.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	2 382,5	2,2 %

38. La sous-utilisation des crédits concerne principalement les rations (4,9 millions de dollars), en raison du retard pris dans la révision du contrat afin de tenir compte des nouveaux soldats et des nouveaux entrepôts sur le théâtre des opérations; et les frais de voyages (déploiement, relève et rapatriement) (3,9 millions de dollars) qui ont été moins élevés que prévu, puisque la relève a concerné moins de soldats que prévu. Cette sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par des dépassements de crédits au titre du matériel appartenant aux contingents (matériel majeur) (4,5 millions de dollars), car les taux de remboursement applicables au matériel majeur ont été plus élevés que prévu; ainsi

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts sont analysés lorsqu'ils atteignent $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

qu'au titre du fret et du déploiement du matériel appartenant aux contingents (2 millions de dollars) en raison de besoins imprévus en matière de transport.

	<i>Écart</i>	
Police de l'Union africaine	239,7	81,8 %

39. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la réduction des effectifs de police, qui ont été ramenés de 260 à 120 policiers, pour accroître d'autant les effectifs des unités de police constituées.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	3 383,5	7,1 %

40. La sous-utilisation des crédits est due principalement à un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (19,4 % contre 10 %). Ce taux de vacance élevé s'explique principalement par le fait que les postes à pourvoir au sein de la MANUSOM ont été plus nombreux que prévu, ce qui a mobilisé une grande partie des capacités de l'UNSOA en matière de ressources humaines et causé un certain retard dans ses propres activités de recrutement. En outre, certaines primes de danger versées au personnel recruté sur le plan international ont été comptabilisées à la rubrique Personnel recruté sur le plan national.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 401,0)	(24,1 %)

41. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le relèvement du barème des traitements. En outre, plusieurs primes de danger versées au personnel recruté sur le plan international ont été comptabilisées à la rubrique Personnel recruté sur le plan national. Ce dépassement de crédits est partiellement compensé par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu. Dans le cas des administrateurs recrutés sur le plan national, le taux de vacance de postes a atteint les 28,6 %, alors qu'il était prévu qu'il s'établisse à 10 %. De même, dans le cas des agents des services généraux recrutés sur le plan national, le taux de vacance était de 17,9 %, alors qu'on avait prévu qu'il serait de 15 %. Ces taux de vacance de postes élevés s'expliquent principalement par le fait que les postes à pourvoir au sein de la MANUSOM ont été plus nombreux que prévu, ce qui a mobilisé une grande partie des capacités de l'UNSOA en matière de ressources humaines et causé un certain retard dans ses propres activités de recrutement. Ils sont également imputables aux difficultés rencontrées pour recruter du personnel sur le plan national, à savoir les problèmes liés aux contrôles de sécurité et à la validation des informations, à la nécessité d'attirer du personnel suffisamment qualifié et au fait que les candidats qui sont qualifiés ne jugent pas la rémunération proposée suffisante et craignent d'être la cible d'attaques terroristes.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	\$ 238,7	36,3 %

42. La sous-utilisation des crédits est due principalement à un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (41,2 % contre 10 %), qui tient au fait que les postes à pourvoir au sein de la MANUSOM ont été plus nombreux que prévu, ce qui a mobilisé une grande partie des capacités de l'UNSOA en matière de ressources humaines et causé un certain retard dans ses propres activités de recrutement.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	21,6	10,1 %

43. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la non-attribution des primes de danger, aucun des titulaires des postes de temporaire n'ayant été déployés ou ne s'étant rendus en Somalie.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(1 169,8)	(59,1 %)

44. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait qu'il a été engagé davantage de consultants que prévu. Ce dépassement est en partie compensé par le fait que le coût moyen des consultants a été moindre que prévu. Le budget prévoyait une moyenne de 15,2 consultants, pour un coût moyen de 10 233 dollars par mois, pendant 12 mois. Au cours de la période considérée, 32,7 consultants ont été engagés en moyenne pour un coût moyen de 6 688 dollars par mois, pendant 12 mois. Par ailleurs, l'UNSOA a engagé des dépenses non prévues en rapport aux frais de voyage des consultants, aux technologies de l'information et à l'organisation d'ateliers de travail.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(2001,6)	(81,5 %)

45. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) le fait que les périodes de déplacement des fonctionnaires dans le cadre de leurs voyages ont été plus longues que prévu; b) l'offre, par le personnel de l'UNSOA, de formations intensives préalables au déploiement à l'intention des soldats de l'AMISOM; et c) l'augmentation de l'indemnité journalière de subsistance octroyée au personnel en poste en Somalie ou à Mombasa voyageant à Mogadiscio, Entebbe (Ouganda) ou Nairobi.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	7 104,6	7,6 %

46. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) les frais de transport de marchandises enregistrés au titre de l'achat de groupes électrogènes et de matériel électrique (6,7 millions de dollars); b) la location de locaux (4,4 millions de dollars) dans différents sites pour les équipages, le personnel et les consultants de l'UNSOA et pour le personnel civil de l'AMISOM; c) l'achat de matériel d'épuration des eaux et de distribution de carburants (3,9 millions de dollars), dû à l'acquisition de davantage de stations de traitement des eaux usées et d'accessoires que prévu; d) des dépenses engagées au titre des carburants et

lubrifiants (2,2 millions de dollars), imputables à des frais de contrôle et de gestion concernant des services relatifs aux combustibles qui n'avaient pas été inscrits au budget; et e) des frais liés aux services de sécurité (1,6 million de dollars) s'expliquant par le paiement de dépenses communes de sécurité pour la période 2010-2014.

47. Le dépassement de crédits est partiellement compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre de : a) services d'entretien (3,2 millions de dollars), des retards ayant été enregistrés dans la mise en œuvre de projets; b) fournitures sanitaires et articles de nettoyage (2,4 millions de dollars), aucun article d'hygiène personnelle n'ayant été fourni; c) achat de matériel de sécurité (1,1 million de dollars), par suite de la décision de ne pas acquérir de systèmes de contrôle puisque le matériel existant pouvait encore être utilisé; d) acquisition de locaux préfabriqués et de matériel d'hébergement et de réfrigération (0,7 million de dollars), du retard ayant été pris dans l'établissement des contrats concernant les tentes deux places et dix places; et e) acquisition d'installations et d'infrastructures diverses, de ponts et de fournitures d'entretien (0,6 million de dollars), du fait que l'achat de conteneurs a d'abord été inscrit à la rubrique Installations et infrastructures du budget, mais que les dépenses ont été enregistrées sous la rubrique Transports maritimes ou fluviaux (voir par. 50).

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	5 232,1	12,1 %

48. Les crédits ont été sous-utilisés au titre des travaux de réparation et d'entretien (4,7 millions de dollars); des pièces de rechange (2,8 millions de dollars); des achats de véhicules (1,3 million de dollars), en raison principalement de la décision de donner la priorité budgétaire à la rubrique Transports aériens, plus importante pour l'exécution du mandat de l'UNSOA; et des locations de véhicules (0,1 million de dollars), en raison de l'utilisation d'un contrat déjà existant pour transporter des conteneurs maritimes à Mombasa. La sous-utilisation des crédits est partiellement contrebalancée par un dépassement de crédits au titre des carburants et des lubrifiants (3,7 millions de dollars), la consommation ayant été plus élevée que prévu, en raison de l'augmentation des besoins sur le terrain, causée par le déploiement des soldats de l'AMISOM plus à l'intérieur des terres.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	(11 077,7)	23,5 %

49. Les crédits ont été principalement dépassés au titre de : a) la location et l'exploitation d'avions (5,9 millions de dollars), en raison du déploiement de deux avions supplémentaires, et des coûts engendrés par l'utilisation d'un appareil de la MONUSCO ayant servi durant l'exercice 2013/14, mais dont le paiement a eu lieu au cours de la période considérée; et b) des carburants et lubrifiants (1,7 million de dollars), en raison de frais de surveillance et de gestion liés à la mise en œuvre du contrat clef en main relatif au carburant d'aviation, frais qui n'étaient pas prévus dans les prévisions budgétaires, et d'une consommation de carburant plus élevée que prévu (8,3 millions de litres contre 5,7 millions de litres). Ce dépassement est en partie compensé par un prix au litre moins élevé que prévu (0,95 dollar du litre contre 1,36 dollar du litre), et par des dépenses moins élevées que prévu pour les

services (3,2 millions de dollars), les demandes de vols réguliers et de vols spéciaux ayant été moins nombreuses que prévu, en raison de l'augmentation du nombre d'appareils disponibles pour les opérations de l'UNSOA.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes et fluviaux	(3 122,4)	(555,0 %)

50. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'acquisition de navires (3,4 millions de dollars), la procédure d'appel d'offres concernant les bateaux inscrits au budget de l'exercice 2013/14 ne s'étant terminée qu'au cours de la période considérée; et par l'achat de conteneurs inscrits à la rubrique Installations et infrastructures du budget, mais qui ont été facturés sous la rubrique Transports maritimes ou fluviaux (voir par. 47). Ce dépassement est en partie compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des pièces de rechange, des réparations, de l'entretien et des fournitures (0,3 million de dollars), qui s'expliquent par la comptabilisation des dépenses engagées pour l'entretien des navires à la rubrique Transports terrestres, et par le retard pris dans l'acheminement des bateaux, qui explique qu'il n'y a pas eu à acheter des pièces de rechange ni à procéder à un entretien pendant la première année.

	<i>Écart</i>	
Communications	19 203,1	56,4 %

51. Les crédits ont été sous-utilisés au titre : a) de l'acquisition de pièces de matériel de transmissions (6,2 millions de dollars), qui était initialement prévue à la rubrique Communications du budget, mais qui a été comptabilisée sous la rubrique Informatique (voir par. 52); b) des services d'entretien du matériel et d'appui aux communications (4,1 millions de dollars), en raison du retard pris dans le déploiement de la Mission dans de nouveaux secteurs; c) des services d'information et des services d'impression et de reproduction (3,3 millions de dollars), à la suite de la renégociation du contrat commercial et de la modification de ses termes pour que les paiements soient effectués une fois les marchandises livrées et les services fournis, et non plus selon des versements mensuels fixes; d) des communications par réseaux commerciaux (3,2 millions de dollars), du fait de l'abandon de six liaisons par satellite commerciales, de la décision de recourir au partage de bande passante et de la mise en place d'une liaison louée entre Nairobi, Mombasa et Mogadiscio; et e) des pièces de rechange (2,4 millions de dollars), en raison de la nécessité de remplacer le matériel rendu inutilisable à cause des conditions climatiques extrêmes.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(7 883,1)	(62,8 %)

52. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'achat de matériel (9,5 millions de dollars) et par les frais de maintenance et de réparation (2,2 millions de dollars), du fait que l'achat du matériel, qui avait initialement été prévu dans le budget au titre des communications, a été comptabilisé sous la rubrique Informatique (voir par. 51) et que les dépenses ont été plus élevées que prévu pour une partie du matériel. Ce dépassement est en partie compensé par une

sous-utilisation des crédits au titre : a) des services informatiques (2,7 millions de dollars), en raison du retard pris en ce qui concerne le déploiement de la Mission dans de nouveaux secteurs; b) de l'achat de logiciels (0,6 million de dollars), les logiciels de planification faisant défaut; et c) des fournitures et des pièces de rechange (0,4 million de dollars), en raison de la dureté des conditions climatiques (humidité et sel), qui ont conduit à remplacer le matériel plutôt qu'à le réparer et parce que la livraison de pièces de rechange a été ajoutée au contrat commercial. En outre, les retards pris dans le déploiement de la Mission se sont traduits par des dépenses moins élevées que prévu.

	<i>Écart</i>	
Santé	6 516,3	34,6 %

53. La sous-utilisation des crédits alloués à la rubrique Santé s'explique principalement par : a) le fait que les dépenses liées aux évacuations sanitaires ont été enregistrées sous la rubrique Fournitures, services et matériel divers; b) des dépenses moins élevées que prévu en ce qui concerne l'entretien du matériel, étant donné que les auxiliaires de santé n'ont pu se rendre sur le terrain, en raison de l'insécurité qui règne en Somalie; c) des dépenses moins élevées que prévu en rapport à l'ouverture d'un centre médical d'urgence à Mogadiscio; et d) des frais de matériel moins élevés que prévu, en raison du retard pris dans la passation de marchés concernant l'achat de trousse de premiers secours, de médicaments, d'articles consommables et de fournitures médicales. La sous-utilisation des crédits est partiellement contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre de l'achat de matériel, dues à un retard dans l'envoi du matériel médical qui avait été inscrit au budget de l'exercice 2012/2013.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	686,4	1,0 %

54. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses liées au contrat relatif au contrôle des mouvements, qui avaient été inscrites à la rubrique Fournitures, services et matériel divers du budget, ont été comptabilisées sous la rubrique Installations et infrastructures. Cette sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par la comptabilisation sous la rubrique des dépenses liées aux évacuations sanitaires, qui se sont par ailleurs révélées plus élevées que prévu; et par le fait que l'achat de sacs de sable et de feuilles de tôle ondulée qui avait été inscrit au budget sous la rubrique Installations et infrastructures, a été comptabilisé sous la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

55. **En ce qui concerne le financement du soutien logistique de l'AMISOM et des autres activités immédiates liées à une future opération de maintien de la paix des Nations Unies, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) **Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, soit 4 079 400 dollars;**

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2015, soit 17 656 700 dollars, montant correspondant aux intérêts créditeurs (993 800 dollars), aux recettes diverses ou accessoires (1 842 900 dollars) et aux économies résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (14 848 700 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (28 700 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/306 du 25 juin 2015

Résolution (69/306)

Demande

Mesures prises

Prie le Secrétaire général de n'épargner aucun effort pour faire en sorte que les projets de construction soient terminés à temps et que le Siège continue d'en assurer la supervision effective (par. 4);

Le Bureau d'appui continue de gérer ses projets de construction et ses fournisseurs de la façon la plus efficace possible. La mise en œuvre des projets a, par le passé, été retardée en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'utilisation de chaînes d'approvisionnement inefficaces ou tout du moins problématiques, en particulier en ce qui concerne le déploiement de la Mission dans de nouveaux secteurs, les moyens limités des entreprises et l'incapacité dans laquelle elles se trouvent de mener de front de nombreux projets, la lenteur des délais d'adaptation aux modifications ou amendements (par exemple aux avenants ou aux changements mineurs à apporter à des activités déjà prévues), les problèmes de main-d'œuvre (grèves, disputes entre clans), l'ingérence des autorités et les problèmes de qualité (problèmes d'exécution, qualité des matériaux), face auxquels il a fallu trouver des solutions ou recommencer le travail. L'UNSOA a prévu des procédures pour régler ces problèmes, notamment : a) en remédiant aux problèmes isolés de sous-performance des entrepreneurs en faisant appel à la Section du génie et à la Section de la gestion des contrats; b) en mettant en place un programme d'assurance de la qualité dirigé par une tierce partie prestataire de services en ingénierie; et c) en octroyant de multiples contrats portant sur les mêmes spécifications en vue d'accroître sa capacité d'ensemble (services multiples simultanés fournis selon l'ordre d'exécution) et de réduire immédiatement de moitié le risque de problèmes d'exécution.